4e Année, N° 57 - 1er Mai 1928

Prix : 1 fr. 50

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

SOMMAIRE :

Administration et Rédaction : 96, Quai de Jemmapes -:- PARIS (10e)

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste
(Paraissant le 1er et le 15)

Rédaction et Administration 96, Quai Jemmapes PARIS-Xe
Téléphone : Combat 08-02

La revue «LA VIE OUVRIERE» d'avant-guerre avait fait une œuvre de coopération intellectuelle ouvrière qui avait forcé l'attention de ses adversaires eux-mêmes. C'est cette œuvre qui est reprise, aujourd'hui, par notre petit groupe de « sauvages ».

(*Révolution Prolétarienne*, nº 1, janvier 1925.)

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la **Révolution Prolétarienne** publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

Etudes, Monographies, Enquêtes, Documents.

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte)

Les Notes Economiques (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme (Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous)

A travers les Livres (A. Rosmer, B. Giauffret, A. Richard, etc.).

Lettres de l'Internationale (De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. Airelle, E. Allot, J. Aufrère, J. Baldacci, E. Berth, Marthe Bigot, M. Chambelland, J. Cévenol, F. Charbit, J. Cornec, V. Delagarde, Max Emile, Finidori, H. Fulconis, A. Garnery, B. Giauffret, Max Eastman, Jean Glaive, V. Godonnèche, R. Hagnauer, G. Lacoste, F. Loriot, R. Louzon, A. Marouy, L. Marzet, J. Mesnil, P. Monatte, G. Nicolas, J. Péra, R. W. Postgate, A. Richard, A. Rosmer, R. Rouviane, C. Talès, A. Thévenon, G. Thomas, A. Villeval, etc., etc...

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES

Six mois.............. 16 fr Un an................ 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois. .... 22 fr Un an................ 40 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction à : Pierre Monatte.

La correspondance relative à l'Administration aux camarades Busseuil *ou* Barat.

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99.

Permanence pour la Rédaction et l'Administration : Tous les jours, sauf le dimanche, de 5 à 7 heures.

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1º De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2º De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3º De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4º De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5º De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes.

Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales.

Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus **1 franc.**

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue** Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice Chambelland, 96, quai Jemmapes, Paris-Xe.

Conservez la collection de la "Révolution Prolétarienne"

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927.

Les numéros d'une année : **30 francs.**

Reliés « Selflior » : **38 fr. 50** (franco **40 fr. 50**).



Reliez vous-mêmes "LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE"

« LE SELFLIOR »

Système perfectionné de reliure automatique

est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 8 fr. 50

Franco .... **10 fr. 50**

Etranger .... **13 fr. 50**

Vous qui collectionnez la « R. P. », utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

LE CARNET DU SAUVAGE

Des élections conservatrices

Pour nous qui n'attachons pas à l'action parlementaire une importance essentielle, et qui, surtout, ne la regardons pas comme une véritable action de classe, quel intérêt y a-t-il à analyser les résultats de ces élections législatives, ceux du moins du premier tour puisque ce sont les seuls connus au moment où j'écris cette note ?

La consultation électorale est un assez bon baromètre politique, détraqué parfois, mais qui donne en général une idée approximative des grands courants sociaux.

Deux indications se dégagent, à mon sens, des résultats du premier tour : une poussée de droite, le désarroi des partis socialiste et communiste.

Cette poussée de droite était à prévoir. Il y a quelques mois un socialiste expert en stratégie électorale me l'avait annoncée sans me causer grande surprise. Voilà longtemps déjà que nous insistons ici sur ce fait important que les grands chefs du capitalisme ont retrouvé la confiance en eux qu'ils avaient perdue au lendemain de la guerre. Tout leur orgueil d'autrefois leur est revenu, renforcé même, avivé par le souvenir de leur peur d'hier, soulevé par la théorie renouvelée, rafraîchie qu'ils incarnent la civilisation et qu'ils en sont les défenseurs contre la barbarie ouvrière.

Il ne faut pas se méprendre, la panique du franc de 1926 a laissé une sourde et durable inquiétude ; l'esprit de propriété, de la petite et de la moyenne comme de la grande, est depuis lors en état de défense. La grande bourgeoisie n'a pas eu à faire grand effort pour exploiter cette inquiétude et pour rassembler le troupeau de la conservation sociale autour de Poincaré, son petit grand homme de guerre et d'après-guerre.

Quelques résultats me semblent typiques : Lebas distancé à Roubaix de onze cents voix par le candidat du Consortium ; Dans la Loire, le communiste Pétrus Faure et le socialiste Brioude arrivant l'un à 6.000 voix, l'autre à 5.000 derrière les 10.000 du candidat du patronat ; le grand patron de la soie, Fougères, passant haut la main, dès le premier tour, à Montbrison. Cela nous reporte à quelques dizaines d'années en arrière.

Bien que le parti socialiste ait rassemblé 1.620.000 suffrages et le parti communiste 1.070.000, ils sortent, non pas écrasés, mais sérieusement affaiblis, dans un désarroi qui provoquera chez eux, durant quelques mois, de nombreux remous.

Les socialistes payent leurs fautes et celles du Cartel impuissant. Ils ne pouvaient, sans se ruiner, suivre les radicaux dans l'Union nationale, mais leur opposition loyale à Poincaré, cette opposition de sa majesté, ne pouvait servir de centre de ralliement. Ajoutez à cela un manque d'allant trop explicable quand on connait leur conviction qu'il n'y a rien à faire au Parlement, rien à tenter pendant quatre à cinq ans, c'est-à-dire tant que les Bons du Trésor n'auront pas été consolidés et que les Banques pourront en jouer contre tout gouvernement qui leur déplaira.

« Que faire contre cela ? me disait dernièrement un socialiste. Il faudrait flanquer en prison les meneurs de la manœuvre financière ; nous n'en sommes pas capables. Il ne reste qu'à attendre et à faire d'ici là les petites choses qui sont possibles. La situation financière assainie, la force ouvrière peut-être retrouvée grâce à l'unité syndicale, alors on verra ! »

Dans quatre ou cinq ans l'unité syndicale sera probablement refaite, en effet ; la nécessité de réagir contre l'exploitation patronale, plus lourde à mesure que le capitaliste se pousse du col, obligera à ressouder les deux tronçons du mouvement syndical. Mais quand la grande bourgeoisie ne disposera plus de son arme financière, les socialistes s'apercevront qu'elle en a préparé d'autres. La lutte contre elle s'imposera aussi brutale, aussi implacable.

Evidemment le parti socialiste peut invoquer à sa décharge qu'il ne lui est pas possible d'être héroïque quand la classe ouvrière est à plat. Mais n'est-ce pas l'habitude du parti socialiste de fuir le combat, quand il ne va pas. comme pendant la guerre, jusqu'à passer à l'ennemi ? Dans cette toute dernière période, après avoir vu Boncour rapporter le projet militaire du général Buat et systématiser, codifier la honteuse pratique du socialisme de guerre, ne voyons-nous pas aujourd'hui tous les Spinasse séduits par la rationalisation, faire avec nos Jouhaux les mouches du coche autour des percherons du patronat ? Une immense fraction du parti socialiste n'est-elle pas en train d'occuper la place de l'ancien parti radical, vautré dans l'opportunisme, tandis que le parti communiste prend celle du vieux parti guesdiste ?

Au pemier tour, le parti communiste n'a pas un seul élu, quoiqu'il ait rassemblé 1.070.000 suffrages marquant un progrès de 200.000. Cela représente un grand courant, qu'il ait ou non une représentation parlementaire correspondant à sa force. N'aurait-il pas pu bénéficier davantage de la faillite du Cartel des gauches et quelles raisons l'en ont empéché ? Ce sont des questions qui se posent. Retrouvera-t-il au second tour de scrutin ses 27 élus? Il devra s'estimer heureux s'il en conserve une vingtaine. Le scrutin d'arrondissement l'a sans doute désavantagé. Malgré cela, il aurait enregistré d'autres résultats s'il n'avait, depuis 1924, accumulé les fautes contre la classe ouvrière et contre le communisme, et s'il n'avait en dernier lieu adopté une politique électorale qui ne peut que l'affaiblir aujourd'hui et le déconsidérer demain.

Certes, pour la masse des électeurs, il est apparu comme le seul parti d'opposition nette, De là son chiffre de voix. Mais dans le dessein d'arracher des voix ouvrières aux socialistes, c'est contre eux qu'il a mené sa campagne la plus vigoureuse, c'est à eux qu'il a réservé ses brutalités. Il n'a pas vu la poussée de droite et n'y a pas fait front.

Classe contre classe a-t-il dit. On peut se demander si l'action électorale est une action de classe. Mais ceux qui le croient se doivent alors de ne pas multiplier les appels aux petits commerçants et aux petits rentiers, comme l'ont fait tous les candidats du parti, les bolchévisateurs comme les autres. Ils se doivent aussi de ne pas tourner l'essentiel de leurs forces contre la firme de classe concurrente mais de les dresser vraiment face à la bourgeoisie et, dans ce cas, ne pas assurer l'élection,

par le maintien partout des candidatures communistes au second tour, de quelques douzaines de candidats de l'Union nationale. Que par sa méthode, le parti communiste fasse élire le candidat du Consortium à Roubaix ou celui de Schneider au Creusot et il en verra les répercussions.

C'est précisément parce qu'il n'a pas des préoccupations de classe, mais de simples préoccupations de parti qu'il a davantage mené la lutte contre les socialistes que contre la bourgeoisie et contre Poincaré. « Il est clair, a écrit Semard le mardi 24 avril, que la bataille contre le capitalisme ne se mènera jamais plus au sein du parti socialiste ». C'est clair, en effet, mais il est non moins clair qu'elle ne se préparera pas davantage au sein du parti communiste. Il est clair, depuis 1924, depuis la campagne contre la guerre du Maroc, pour ceux qui réfléchissent, que le parti communiste ne peut conduire la classe ouvrière qu'à la défaite, qu'il est condamné à stériliser les plus grands courants, à briser les meilleurs outils, à se saboter lui-même.

Il est clair que si les organisations syndicales, si la C. G. T. U. libre et indépendante du parti, avaient mené la lutte contre la guerre du Maroc, sans se soucier de l'intérêt du parti, elles auraient déjà, à ce moment, infligé une défaite à la bourgeoisie ; elles auraient battu Lyautey, obligé le gouvernement du Cartel à arrêter son expédition coloniale. Il est clair que dans toutes les grandes luttes où sera engagée la classe ouvrière, l'intérêt de parti devra être refoulé pour laisser place au seul intérêt ouvrier.

C'est ce qui ressort même de cette campagne électorale. Cela apparaîtra mieux encore demain si les gens de l'Union Nationale, que la méthode communiste aura fait élire, obtiennent la rupture des relations diplomatiques avec la Russie.

Que sera ce 1er Mai ?

Le 1er mai tombe, cette année, un mardi ; il tombe aussi le surlendemain des élections. Un mardi, pas de chômage involontaire, mais un chômage voulu, donc bien dans la tradition. Le surlendemain des élections, pour se rattraper de l'échec qu'il semble escompter, le parti communiste voudra-t-il utiliser ces manifestations pour affirmer sa force ou bien pour soulager sa colère?

Toujours, le 1er mai a été porté par la vague du mouvement; journée impressionnante quand le mouvement est fort ; journée terne quand il est faible.

On discute ferme, en ce moment, pour savoir si le 1er mai doit être une journée de lutte ou une journée de fête.

Au dernier Comité national de la C. G. T. (12 mars) une proposition a été soumise, tendant à « engager une action auprès du Parlement pour obtenir le vote d'une loi donnant un caractère légal au chômage du 1er mai ». Il s'est trouvé une majorité pour la repousser. Les représentants des Fédérations du Textile et des Mineurs ont déclaré que leurs corporations ne comprendraient pas un pareil abandon.

Qu'il se soit trouvé, sur cette question, une majorité dans cette branche de notre mouvement syndical, cela montre combien reste vivace le caractère symbolique du 1er mai, combien, malgré tout, la tradition révolutionnaire garde de force.

Il y a, évidemment, deux manières de rompre une tradition. En l'enterrant ou en la renouvelant. Je me souviens d'un article du père Sorel disant que le 1er mai était fini, qu'il était vain de le maintenir artificiellement ; je ne l'ai pas sous les yeux, mais l'esprit en était aux antipodes certainement de celui qui anime les auteurs de la proposition au Comité confédéral.

Le sort du 1er mai a toujours été lié à celui de la journée de huit heures. Il a été, en outre, une manifestation de solidarité ouvrière internationale.

Même cœur a battu partout...

La classe ouvrière est loin encore de jouir pratiquement de la journée de huit heures, qui représentait pour elle moins de fatigue et plus de liberté. Unitaires, confédérés, non organisés ont à défendre, sinon à conquérir les huit heures, et à réclamer moins de fatigue et plus de liberté. Ce n'est pas seulement ce jour-là qu'ils devraient s'en soucier, mais qu'ils le fassent au moins ce jour, la manifestation en vaut la peine.

Des corporations ne peuvent chômer sans péril ; c'est, dit-on, le renvoi, le sacrifice annuel de leurs militants. Nul ne jette la pierre à ceux qui ne peuvent faire vraiment cet effort, mais on ne comprendrait pas un refus des organisations qui en sont capables. Elles montrent au patronat que la classe ouvrière, à aucun moment, ne renonce à aucune de ses espérances.

Qu'un même cœur batte partout... peut-être vaudrait-il mieux que le fait se produise non à date fixe, mais chaque fois qu'en un point du monde des ouvriers sont frappés, déportés, fusillés. Si nous étions capables, quand les grévistes du Colorado tombent sous les mitrailleuses du gouvernement américain, quand les ouvriers de Shanghaï ont la tête tranchée, quand les prisons italiennes regorgent de victimes du fascisme, quand des révolutionnaires russes sont déportés en Sibérie, de nous dresser partout, dans tous les pays, et de crier notre indignation devant les consulats américains, chinois, italiens, russes... ou français, demain, quand un nouveau Fourmies se produira, peut-être serait-il vain alors qu'un même cœur batte partout le 1er Mai. Mais tant que l'internationalisme ouvrier ne sera pas une réalité plus vivante, gardons-nous de sacrifier la tradition du 1er mai. C'est peu, mais c'est quelque chose. C'est même beaucoup.

Pierre MONATTE.

On peut dire, sans exagération, que, malgré le caractère pseudo-démocratique de la Constitution américaine et la présence de la statue de la Liberté à l'entrée du port de New-York, les Etats-Unis représentent, aujourd'hui, dans le monde le type le plus parfait de Dictature capitaliste.

***

Le plus souvent, le Scientific Management (système Taylor) a été moins un instrument de progrès technique qu'un moyen, pour les patrons sans scrupules, de pousser au maximum l'exploitation de leurs ouvriers.

***

Dans leur lutte contre les Unions (syndicats) et, en particulier, dans leur effort de connaître la pensée des ouvriers, les patrons américains n'hésitent pas à utiliser l'espionnage ; un « service secret » existe actuellement presque partout, et il y a peu d'usines où un ou plusieurs ouvriers ne sont pas à la solde de la compagnie pour surveiller leurs camarades.

André PHILIP,
Professeur à la Faculté de Droit de Lyon,
Enquêteur du « Musée Social ».

Parmi nos Lettres

Un Vieux se retire sous sa tente

Cette lettre n'a pas été écrite au plus fort de la fièvre électorale ; elle date d'avant ; elle n'a pas été écrite non plus à cause d'elle ; les raisons qu'indique là un vieux militant pour se retirer du parti sont plus fortes et plus profondes :

Cette fois, je n'ai pas pu encaisser les dernières de Staline et de sa bande thermidorienne. Les canailleries accumulées avant le Congrès, et ensuite la proscription de Trotsky, de ses amis et de tous les bons là-bas, la compression de plus en plus cynique exercée à l'égard des ouvriers, c'est plus que je ne pouvais supporter.

Je me suis retiré sous ma tente, fort à propos d'ailleurs, car les camarades sont entièrement occupés par leurs petites popotes électorales !

Le P. C. de cette année, pour les vieux comme moi, ressemble de plus en plus — et trait pour trait — à notre vieux Parti unifié d'autrefois, et même s'il y a encore quelques différences... elles sont de moins en moins à son avantage.

Il y a bien cependant quelque chose de changé : un petit noyau purement ouvrier qui commence à voir clair. Mais les autres !

On ne nous traite plus, il est vrai, de « droitiers », mais en revanche nous sommes taxés d'ouvriérisme, d'extrême-gauchisme et d'anarcho-syndicalisme.

Toutefois, je ne suis pas de ceux qui croient possible la constitution d'un nouveau P. C., même si le redressement doit encore se faire attendre des années.

Dans l'opposition, nous avons manqué de cran. L'opposition russe doit, comme les autres, sa défaite à une conception superstitieuse de la discipline.

Je crois que ce qui caractérise les temps que nous traversons, c'est l'irruption dans le courant révolutionnaire du torrent petit-bourgeois le plus impétueux qui se soit jamais vu !

D'où viendra le salut ? De la classe ouvrière elle-même... et... du capitalisme ! Peut-être de la Russie, si à Thermidor succède un Prairial qui ait des chances de réussir !

* * *

La Concentration à la campagne

Un de nos camarades nous montre sur le vif la concentration commerciale à la campagne ; il s'agit de la formation d'un comptoir d'achat de l'orge dans la Haute-Loire :

La Haute-Loire produit des orges, qui alimentent non seulement les malteries locales, mais celles de l'Est, du Dauphiné et vont même en Suisse et en Allemagne.

Sans bruit, sans fracas, les quatre grandes malteries de la Haute-Loire (Rogue, Martin, Bouvard et Franco-Suisse) ont ouvert au Puy un comptoir d'achats.

M. S..., qui lâche les sucres pour les grains, a été placé à la tête de cet office. Le soir même de son intronisation, froidement il découpait le département en tranches, où doit opérer un acheteur accrédité du Comptoir par l'injonction : « Passez au Comptoir ».

Résultats : Toute concurrence devra disparaître ; les petits marchands de grains sont terriblement handicapés.

Ils passeront et repasseront en effet. Les orges pour la fabrication de la bière doivent être de qualité irréprochable ; toute odeur suspecte, la couleur même peuvent motiver un refus. Or, les pluies diluviennes d'août et de septembre 1927 ont en maints points du département, dans la montagne particulièrement, pénétré les meules. La qualité des grains a laissé parfois à désirer. Dans tout lot, malgré les plus grandes précautions, on peut laisser un sac suspect. Dans de telles conditions, expédier au loin et courir le risque d'un refus, c'était s'exposer — en raison des tarifs de transport — à des frais ruineux pour de petites gens. Les petits marchands de grains ont dû passer sous les fourches caudines du Comptoir.

Le paysan, dès le début de la campagne, regardait la lutte avec indifférence, mais il n'a pas tardé à se rendre compte qu'il avait vendu au-dessous des cours normaux. Il a subi les prix fixés par le Comptoir. Celui-ci prendra l'habitude d'arrêter les cours d'un marché pour ainsi dire fermé. Il lui est beaucoup plus facile de trouver un arrangement avec ses concurrents du dehors qu'aux paysans de se concerter pour organiser la résistance.

Si difficile qu'elle soit à réaliser, l'organisation des paysans deviendra une nécessité. Combien de temps mettront-ils à le comprendre ?

* * *

Les difficultés du front unique syndical

La camarade Stanko nous signale un incident de l'action syndicale dans les P. T. T. :

La Ligue des Dames des P. T. T. a proposé au Syndicat des Agents une grande manifestation d'ensemble à laquelle participeraient toutes les organisations syndicales. Ceci pour donner aux pouvoirs publics l'impression que les postiers sauraient s'unir en cas de danger. Nous espérions ainsi activer la question des traitements. Mathé, le secrétaire général, a répondu que les principes du Syndicat s'opposaient à une action commune avec la Ligue.

Qu'en pensez-vous?

J'avais toujours cru que le Syndicat était un moyen et non un but... Alors, que valent des principes qui se dressent devant les intérêts généraux du personnel ? D'autant plus que Mathé est partisan d'une action avec les unitaires...

Le Syndicat des Agents aurait bien dû sauter sur l'occasion de faire cette manifestation d'ensemble. C'était le meilleur moyen de montrer le danger de la dispersion par catégories, de refaire la cohésion, de préparer l'unité de demain par l'action commune d'aujourd'hui.

* * *

30.000 mineurs en trop dans le Pas-de-Calais

Un camarade du Pas-de-Calais nous écrit :

La situation de la corporation minière est très mauvaise. A la dernière entrevue, Cuvelette, le directeur de la Compagnie de Lens et le grand chef patronal, disait à Maës qu'il y avait 30.000 ouvriers mineurs en trop et qu'au printemps les congédiements allaient commencer.

Cela se produit depuis un mois ; les congédiements sont nombreux.

Que va-t-il se produire? Les mineurs, chloroformés par le vieux Syndicat, sont incapables, comme je l'ai déjà écrit, de résister ; d'un autre côté, au Syndicat Unitaire, l'agitation est laissée au Parti Communiste et l'on peut supposer ce qui en résulte.

* * *

A propos du complot du Donetz

Il est difficile de se former une opinion sur le complot du *Donetz*. Est-on devant une entreprise de sabotage contre-révolutionnaire ? La chose est vraisemblable. Est-on, au contraire, devant un bourrage de crânes du gouvernement russe ? C'est aussi du domaine des choses possibles. Qui croire ? Quoi croire ?

Un camarade nous envoie quelques extraits de la *Pravda* du 18 avril :

Je traduis un passage du discours de Staline au « noyau actif » de Moscou, le 13 avril :

« Un camarade est allé dernièrement au Donetz, il est descendu dans les puits, il a interrogé les mineurs sur leurs conditions de travail.

« — Comment vivez-vous?

« — Pas mal, camarade ; nous ne vivons pas mal du tout, lui répondent les mineurs.

« — Je rentre à Moscou, que dois-je dire pour vous au gouvernement?

« — Dites là-bas que nous ne vivons pas mal du tout.

« — Ecoutez, camarades, je ne suis pas un étranger, je suis Russe et je suis venu ici pour savoir la vérité.

« — C'est égal, nous ne disons que la vérité aux étrangers comme aux nôtres. »

Plus haut, Staline a dit : « Il est prouvé que le Code du Travail est violé, la journée de six heures, au fond, pas toujours observée, la protection du travail foulée aux pieds. Et les ouvriers souffrent cela, les syndicats se taisent, le parti ne fait rien pour faire cesser ce scandale. »

En effet, pourquoi les ouvriers souffrent-ils cela, pourquoi les Syndicats se taisent-ils, pourquoi le Parti ne fait-il rien ?

Et comment veut-on que tous nos voyageurs qui filent à vol d'oiseau, qui ne connaissent pas la langue russe puissent extraire d'un ouvrier russe cette vérité qu'il se refuse à dire à des enquêteurs qualifiés ?

*
* *

Déportations et Dictature du prolétariat

Un camarade de Belgique nous pose deux questions, qui sont venues certainement à l'esprit de pas mal d'autres lecteurs, et qui demandent réponse :

J'ai lu, dans la R. P., que du vivant de Lénine l'opposition ouvrière et autres groupements similaires avaient été plus ou moins persécutés.

Or, je lis dans Contre le Courant *(numéros 5 et 6), que du vivant de Lénine l'opposition ouvrière avait pleine liberté de défendre son point de vue au sein du P. C.*

Qu'y a-t-il de vrai dans ces affirmations qui paraissent se contredire?

Vous pourriez aussi dire ce que vous pensez des emprisonnements et des déportations de révolutionnaires russes non communistes, anarchistes et socialistes révolutionnaires de gauche par exemple. Enfin, et comme conclusion, quelle est votre conception de la Dictature du prolétariat?

Vous nous demandez beaucoup de choses à la fois! Certaines qui auraient besoin de longs développements, et que nous avons d'ailleurs dites. Nous les rappelons brièvement, répondant surtout aux points de faits.

1° Il y a contradiction, évidemment, entre notre affirmation et celle de *Contre le Courant*. Qui a raison ?

Il y a quelques mois, lorsque les diverses oppositions russes tentèrent de se mettre d'accord sur une plateforme commune, l'une des objections de l'opposition ouvrière fut précisément qu'elle ne pouvait demander le retour au régime de Lénine alors que sous Lénine elle avait combattu ce régime.

La gravité des persécutions est allée en progressant. Les principaux militants de l'opposition ouvrière furent chassés de leurs fonctions ; le sort de ses militants du rang fut naturellement plus dur. Plus tard, une aile de l'opposition ouvrière, avec Miasnikov, fut emprisonnée, ainsi que nous l'avons publié. Depuis, l'opposition trotskyste de 1923-24, a connu même sort ; celle de Pétrograd avec Zinoviev et Kamenev en 1926 a vu ses éléments pourchassés ; les dernières oppositions enfin, l'opposition Sapronov et l'opposition nouvelle, connaissent l'emprisonnement et la déportation en masse.

2° Nous trouvons iniques les emprisonnements et les déportations contre des ouvriers révolutionnaires même non communistes. A notre avis, nous l'avons dit et ne cesserons de le répéter, la dictature du prolétariat implique la liberté pour le prolétariat et la dictature contre les autres classes. Or, la liberté pour le prolétariat a été violée, d'abord contre l'opposition ouvrière ; de violation en violation, le Guépéou est devenu non le défenseur mais le maître du régime ; la justice administrative a conduit aux déportations en masse. Rien ne peut faire courir plus grave danger à la Révolution russe. En procédant ainsi, elle abat ses meilleurs défenseurs.

*
* *

Traitement unique et unification des salaires

Les discussions auxquelles donne lieu dans de nombreux Syndicats de l'Enseignement la question du traitement unique ont suscité les remarques suivantes d'un de nos camarades :

Il serait fort intéressant de traiter cette question dans la R. P. *L'unification des salaires est une question qui dépasse de beaucoup le cadre corporatif, c'est le socialisme lui-même. Il n'y a pas de question plus importante, et les efforts vers cela, et aussi les résistances, me paraissent une de ces grandes questions auxquelles la* R. P. *devrait donner le plus d'attention. C'est sur des choses comme cela que se manifeste le progrès de la conscience révolutionnaire.*

Il y aurait lieu d'envisager où en est la question générale de l'unification, ou de la tendance à l'unification des salaires, dans les corporations, soit en ouvrant une enquête, soit, de préférence, en demandant une étude à un camarade, dans chaque corporation où le phénomène se manifeste : les instituteurs, bien entendu, avec le traitement unique, et aussi, par exemple, les typos, chez lesquels, il me semble, il y a salaire unique ; les maçons, où, si je ne me trompe, les salaires du compagnon et de l'aide sont maintenant très proches l'un de l'autre, etc... Il y a un gros intérêt à attirer l'attention sur ce point.

Nous comptons donner prochainement l'étude de Fulconis sur le traitement unique, annoncée dans le programme de travail et qui dort dans nos cartons ; mais il serait en effet utile que des camarades d'autres corporations examinent aussi cette question.

LA PETITE HISTOIRE

Poincaré et Rothschild

Dans ses mémoires « Au temps des équipages », Mme de Clermont-Tonnerre passe en revue le « gratin » nobilaire et financier. Descendante des Rothschild, elle ne parle évidemment pas à la légère quand elle raconte ceci :

« *Edouard de Rothschild a hérité de l'esprit financier de son père et Poincaré se servit de ses conseils pour redresser le franc lors de la crise de* 1926 ».

On supposait bien que Poincaré était l'homme de la grande finance, mais on est heureux d'en trouver confirmation.

Si l'on se rappelle l'opération que nous avons dénoncée l'an dernier, et qui devait rapporter cinquante millions aux Rothschild, on constate que les donneurs de « conseils » savent se faire payer.

L'alcool en Russie

Dans un discours du 18 avril (*Pravda* du 20), Boukharine a dit :

« Dans l'U. R. S. S., la consommation de vodka a été de 9,8 millions de litres en 1923-24 ; de 50,4 millions en 24-25 ; de 246 millions en 25-26 ; de 387 millions en 26-27. Le peuple russe a bu en 1926 pour un milliard de roubles. Les ouvriers de Gouskhroustalny dépensent en alcool 14 % de leur salaire, ceux de Jakhroura 17 %. Au Gosnak, à Moscou, 36 % des ouvriers ont été reconnus ivrognes habituels. »

La *Pravda* ne dit pas que personne ait remarqué de contradiction entre la vertueuse indignation de l'orateur et... un quart de l'assortiment alimentaire des coopératives de consommation formé d'alcool.

Cuisine syndicalo-électorale

Les secrétaires de la C. G. T. U. sont intervenus en personne dans la campagne électorale, Monmousseau et Racamond dans le XXe. Ailleurs, Raynaud, secrétaire de l'Union de la Seine ; dans le XVIIe, Jacquet, le secrétaire de la Fédération unitaire des Cheminots, a présenté au nom de cette Fédération le candidat communiste, le cheminot Mons.

Premier résultat : deux cheminots syndiqués de Paris-Rive-Droite grimpèrent à la Tribune pour protester contre une telle intervention syndicalo-électorale.

Et résultat plus général et certain : un accroissement du malaise dans la C. G. T. U.

LA TRANSFORMATION DU CAPITALISME

L'ÈRE DES CONTINENTS ET DES MONOPOLES

Il est de mode de parler de la « stabilisation » du capitalisme. Stabilisation si l'on veut, mais surtout transformation. Après la secousse de la guerre et des batailles sociales qui l'ont suivie, le capitalisme tend, il est vrai, à se remettre de son ébranlement, mais il s'en remet, tout *en se transformant*, tout en devenant un capitalisme différent à certains égards du capitalisme d'avant-guerre. Bien que rapide, cette transformation s'opère progressivement ; nous essayons d'en noter les étapes principales dans nos Notes de quinzaine, mais peut-être est-il utile d'essayer d'en dégager également les lignes essentielles.

Les caractéristiques du nouveau capitalisme ne datent pas de la guerre ; elles apparurent dès les origines mêmes du capitalisme ; mais ce n'est que durant ces dernières années qu'elles se sont manifestées avec une intensité telle que la « quantité » se transformant en « qualité », elles amenèrent une transformation de la nature même du capitalisme.

L'une de ces caractéristiques, c'est l'*extension* du capitalisme ; l'autre, sa *concentration.*

LE CONTINENT

Dès les premiers chemins de fer, dès les premiers bateaux à vapeur, il était apparu que la civilisation industrielle qui venait de naître dans le Nord-Ouest de l'Europe, et la forme sociale qui en était issue, le capitalisme, ne resteraient point longtemps limitées à la petite portion de planète qui en avait été le berceau. Il était évident qu'avec la facilité et la rapidité des nouveaux moyens de transport, on était en route vers une civilisation mondiale. Les grandes découvertes géographiques de la fin du XV[e] siècle allaient maintenant pouvoir produire tous leurs effets. Les différentes parties du monde qui avaient vécu si longtemps en s'ignorant, allaient cesser d'évoluer séparément, chacune pour son compte, dans son cadre propre. C'était une nouvelle vie, une vie universelle qui allait naître. Les relations avaient déjà cessé d'être locales pour devenir nationales; elles allaient devenir planétaires. Relations de commerce ou relations de guerre, échange d'idées, de mœurs, ou de marchandises, toutes choses qui ne se manifestaient que de lieu à lieu, tout au plus de province à province au Moyen Age, puis de nation à nation avec le début des temps modernes, allaient désormais avoir lieu *de continent à continent.*

Le siècle dernier exécuta le travail matériel nécessaire à cette universalisation de la civilisation (1). En explorant l'intérieur des continents dont on ne connaissait encore que le pourtour, en couvrant ces continents de voies ferrées, en les réunissant par des lignes de navires et des câbles télégraphiques, le XIX[e] siècle créa l'armature technique nécessaire à l'unité du monde.

Mais, bien entendu, l'effet de ce travail ne pouvait se faire sentir immédiatement : ce sont les transformations matérielles qui engendrent les transformations sociales, mais il faut une certaine durée de gestation. La pose d'un câble télégraphique ou d'une voie de chemin de fer permet l'établissement de relations, mais celles-ci ne s'établissent que progressivement, et, après qu'elles se sont établies, il faut encore un certain temps pour que les transformations économiques, politiques ou morales, qui doivent en découler inévitablement, aient le temps de se produire.

Si bien que ce n'est qu'actuellement, depuis la guerre, que l'unité mondiale, renforcée encore dans le domaine matériel, par l'aviation et la T. S. F., commence à devenir une réalité, commence à devenir le cadre normal de l'activité économique, politique et sociale. Les problèmes, à quelque ordre qu'ils appartiennent, se posaient presque tous, il y a vingt ans encore, à l'échelle européenne ; actuellement, ils se posent presque tous à l'échelle mondiale.

Si, comme se l'imagine tout bon bourgeois après un bon déjeuner, la vie n'était qu'harmonie, il n'y aurait dans cette marche vers l'unité mondiale rien que de très réjouissant pour le capitalisme ; l'extension à toute la planète de sa propre civilisation serait à la fois pour lui honneur et profit.

Mais tout n'est pas harmonie. S'il existe peut-être certaines harmonies, il y a, certainement, des antagonismes. La société bourgeoise recèle d'intenses antagonismes : la dernière guerre en fut la démonstration fulgurante. Or, en agrandissant son cadre, en s'élevant du cadre national ou européen au cadre mondial, la société bourgeoise accroît, du coup, dans la même proportion, ses propres antagonismes. Quand un organisme renferme une contradiction, cette contradiction croît en même que lui, et l'expérience montre qu'elle croît plus vite que la capacité de résistance de l'organisme. On ne peut pratiquement dépasser certaines dimensions et certaines puissances dans la construction des machines. Maints procédés de laboratoire ne collent plus, mis à l'échelle industrielle. Quand une affaire a un vice interne, tant qu'elle est de faible importance, son vice, souvent, ne l'empêche point de vivre ni même de se développer ; dès qu'elle a acquis un certain développement, son vice se révèle et la détruit. Un homme gros et fort est moins résistant qu'un homme petit et maigre, et les géologues ont constaté que c'est après

(1) Pressentant combien cette universalisation de sa civilisation risque de lui faire perdre sa position privilégiée, la bourgeoisie blanche tâche d'endormir ses craintes avec le dogme de l'inégalité des races. Bien que les sciences naturelles montrent chaque jour davantage l'influence du milieu, les bourgeois européens tentent de se convaincre que même dans une civilisation matrielle devenue universelle, ils resteront les maîtres, parce que « de race supérieure ». L'un des premiers et le plus notable de ceux qui versèrent le baume endormeur sur les craintes de leurs collègues de classe fut Gobineau, auteur d'un roman-feuilleton sur « l'Inégalité des Races Humaines ». Naturellement on prend de plus en plus cet imbécile au sérieux, à mesure que le danger se rapproche. Après avoir été le grand homme de la bourgeoisie allemande, il est paraît-il, devenu le grand homme de la bourgeoisie américaine.

avoir acquis leurs plus grandes dimensions que les espèces disparaissent.

Avec l'extension du capitalisme, subsiste l'antagonisme qui a toujours mis aux prises, depuis que le capitalisme existe, les divers centres de production, mais cet antagonisme est porté à un échelon supérieur. Au siècle dernier et au commencement du si`cle actuel, cet antagonisme était limité à l'Europe, puisque la civilisation capitaliste était elle-même à peu près limitée à l'Europe ; il se manifestait par les guerres entre les nations européennes. Avec une civilisation capitaliste mondiale, le champ de bataille s'élargit ; et, du même coup, grandissent les unités qui entrent en compétition. Ce ne sont plus ces centres de production relativement restreints que sont les Etats actuels qui vontt entrer en lutte, mais des centres beaucoup plus vastes, des unités comprenant chacune un grand nombre des anciens centres ; ce seront les continents. Les rivalités et les guerres de demain ne seront plus des rivalités et des guerres entre nations, mais des rivalités et des guerres entre continents.

Europe, Asie, Amérique, voici les termes qui remplacent dès maintenant ceux de France, Allemagne, Angleterre, dans la politique internationale. Il ne s'agit même plus, d'ailleurs, à proprement parler, de politique internationale, au sens propre du mot, c'est-à-dire de politique entre nations, il s'agit de politique *intercontinentale*. Les rapports entre nations d'un même continent tendent à devenir ce qu'étaient, il y a encore quelques siècles, les rapports de province à province dans ce qui, aujourd'hui, constitue un Etat.

Et, déjà, le nouvel Etat, l'Etat-continent, est en train de se constituer. Pendant que sous l'égide de l'Angleterre, l'Europe (1) se constitue en « Société des Nations », simple utopie en tant que société universelle, mais qui peut aboutir à terme en tant que société européenne, les Etats-Unis convoquent régulièrement leur « Congrès pan-américain », où pas un seul, si je ne me trompe, des Etats américains ne manque de se rendre, et le Japon s'essaie à des « Conférences pan-asiatiques », qui, comme il est naturel dans le continent qui est le dernier venu à la civilisation capitaliste, n'ont point encore acquis le degré de développement des deux organismes précédents, mais qui recèlent sans doute pour l'avenir les plus grandes possibilités.

Le continent remplaçant la nation, tel est le premier caractère de la nouvelle société.

LE MONOPOLE

L'autre phénomène, lié d'ailleurs au premier, est la concentration.

La concentration industrielle proprement dite, c'est-à-dire l'accroissement des dimensions des usines par suite des avantages techniques que celui-ci comporte, trouve assez rapidement sa limite, du fait qu'à partir de certaines dimensions les désavantages que comporte la grande usine par rapport à la petite, croissent plus vite que les avantages. Mais, à côté de la concentration industrielle, il y a ce qu'on a appelé la concentration commerciale, c'est-à-dire la réunion d'un certain nombre d'usines ou entreprises techniquement distinctes, sous un même contrôle commercial.

La vie économique étant devenue mondiale, le marché des matières premières et des grands produits industriels cessant de plus en plus d'être simplement local ou national, il faut, pour suivre le marché, tout un outillage de renseignements, d'organismes d'achat, de vente, etc., qui soit mondial. Avec un marché local ou national, le propriétaire ou directeur d'une entreprise peut se renseigner suffisamment par lui-même, pour assurer dans de bonnes conditions la marche commerciale de son affaire ; avec un marché mondial, il ne le peut plus; il lui faut tout un état-major, dont les frais ne peuvent être supportés que par des entreprises colossales, ou la réunion d'un certain nombre de grosses entreprises. Il s'ensuit que, pour pouvoir s'outiller sur le marché du monde, il faut avoir une production considérable, une production qui assure, sinon pour la totalité, au moins pour une fraction importante, la satisfaction des besoins du monde dans la marchandise que l'on produit. Ainsi naissent les monopoles.

Les monopoles dont les premières apparitions sont certes bien antérieures à la guerre, mais qui, seulement maintenant, sont en train d'atteindre toutes les branches importantes de la production, et de devenir par là le trait nouveau essentiel de l'économie.

Monopole est le mot que nous employons parce que nous n'en connaissons pas de meilleur, les mots de trust, cartel, konzern, etc... ne désignant chacun qu'une forme particulière de monopole, mais ce terme n'est pas très exact. Tant dans son sens étymologique que dans son sens habituel, monopole désigne une entreprise qui est seule, absolument seule, à produire, ou tout au moins à vendre, le produit considéré. Or les gigantesques entreprises dont nous parlons ne possèdent généralement pas un véritable monopole dans ce sens du mot. Sauf quelques exceptions, il existe dans l'industrie « monopolisée » non pas un producteur unique, mais deux, trois, quatre ou même davantage. Les monopoles sont donc des entreprises qui contrôlent chacune une fraction considérable de la production, non la totalité de la production. Pour le pétrole, par exemple, qui est le produit monopolisé type, on sait qu'il y a deux groupes bien distincts, celui de la Standard, et celui de la Royal Dutch.

Ce qu'il faut donc entendre par monopole, ce n'est point la concentration de la production ou de la vente d'un produit en une seule main, mais en un petit *nombre* de mains, par opposition avec le régime de la libre concurrence, où production et vente d'un produit sont entre les mains d'un *grand nombre* de capitalistes indépendants les uns des autres (l'expression « grand nombre » signifiant ce qu'elle signifie en mathématiques, dans le calcul des probabilités).

Cette substitution du petit nombre au grand nombre, d'une concurrence limitée à quelques individus en place d'une concurrence entre un nombre illimité d'individus, modifie complètement le caractère de la concurrence et de tous les phénomènes qui en dérivent. Entre les deux sortes de concurrences, celle entre un petit nombre et celle entre un grand nombre, il y a, non pas une différence de degré, mais une véritable différence de nature ; il y a toute la différence qui sépare un nombre fini de l'infini.

I. — Au point de vue économique le monopole supprime les « lois économiques ». Avec une économie

(1) Il est amusant de constater que les pacifistes (gens les plus bornés qui soient) prennent comme mot d'ordre l'union européenne. « Europe », « Etats-Unis d'Europe », etc., ils en ont plein la bouche, ne s'apercevant pas qu'en construisant l'Europe, ils forgent précisément l'instrument des guerres de demain. S'affirmer « européen », ce n'est pas être pacifiste, c'est tout simplement être un guerrier très « moderne ».

qui est le fait d'un grand nombre, les phénomènes économiques, tels que hausses et baisses des prix, crises et « hautes conjonctures » etc., apparaissent comme des phénomènes naturels, dus à quelque force extérieure à la volonté humaine, et devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner ; — le nombre des volontés humaines qui y concourent étant trop grand pour qu'on puisse agir sur elles. Avec une économie entre les mains de quelques magnats, la volonté de ces magnats, au contraire, apparaît comme le facteur déterminant ; c'est de leurs décisions que dépendent étroitement les faits économiques. Ce n'est plus alors la « nature » qui impose ses lois, mais bien quelques individus en chair et en os qui imposent les leurs.

II. — Au point de vue politique le monople doit entraîner à plus ou moins longue échéance une profonde transformation de l'Etat. La démocratie doit disparaître. Nous l'avons déjà dit, mais il est utile de le redire, car il me semble autrement impossible de rien comprendre aux transformations actuelles des idées politiques : la démocratie c'est la transposition dans le domaine politique de la libre concurrence du domaine économique. C'est le grand nombre qui doit diriger l'Etat, comme sous le régime de la concurrence, c'est le grand nombre qui dirige l'économie. L'Etat aux mains de la multitude, c'est la garantie ou cela semble la garantie, que la multitude gardera le contrôle de la direction de l'économie. Puisque la concurrence sans limites entre le plus grand nombre de producteurs est le meilleur des régimes économiques, celui qui assure au progrès de la technique et de l'économie le rythme le plus rapide, la coopération du plus grand nombre à la marche de l'Etat assure pareillement le progrès politique par les voies les plus rapides et les plus sûres.

Mais avec la suppression du grand nombre dans l'économie, il doit s'ensuivre la disparition du grand nombre en politique. Aussi est-ce avec une vitesse effarante qu'a décliné le libéralisme en Europe ces dernières années, même dans les Etats qui ont extérieurement gardé les formes de la démocratie, comme l'Angleterre ou la France. En Angleterre c'est par exemple le maintien et l'application en pleine paix d'une loi essentiellement de guerre, comme l'Emergency Powers Act, par laquelle le Gouvernement a la possibilité de s'attribuer, dès qu'il lui plaît, de pleins pouvoirs. En France, par la correctionnalisation, devenue la règle, des procès de presse, on est revenu en matière de liberté d'opinion au régime contre lequel combattirent avec tant d'acharnement tous les républicains sous les régimes antérieurs ; la liberté de la tribune parlementaire elle-même n'est plus respectée, le président s'arrogeant le droit d'exercer une censure sur les comptes rendus sténographiques ; au mépris de la séparation la plus élémentaire des pouvoirs, l'Administration préfectorale s'arroge le droit de juger préventivement de l'éligibilité ou non d'un candidat ! Etc., etc...

On pourrait multiplier les exemples ! Ce qui en fait la gravité, c'est qu'en face d'eux on ne peut rien citer en sens contraire ; bien plus, la plupart de ces attentats aux principes les plus fondamentaux du libéralisme traditionnel ont été accomplis non par des Gouvernements « réactionnaires », mais par des Gouvernements dits « de gauche », les Gouvernements du Cartel.

III. — Dans cette substitution du petit nombre au grand nombre, l'essentiel c'est que le capitalisme voit de ce fait sa base considérablement rétrécie.

Sous le régime de la libre concurrence, le capitalisme formait une masse. Il y avait toute une classe capitaliste, toute une classe bourgeoise, une classe qui non seulement comprenait un grand nombre d'individus, mais qui de plus était ouverte à quiconque était pourvu d'un bon estomac, une classe donc forte non seulement des bourgeois déjà bourgeois, mais de tous ceux qui aspiraient à le devenir.

Les tenants des monopoles, qui, eux au contraire, ne sont que quelques-uns, ne forment pas masse ; ils ne constituent pas à proprement parler une classe, mais plutôt une caste. Certes, en-dessous d'eux, subsiste encore toute une classe bourgoise, formée d'une part des capitalistes indépendants qui persistent dans les nombreuses branches de l'économie non monopolisées, et d'autre part de tout le haut et moyen personnel d'état-major des monopoles eux-mêmes, mais cette masse bourgeoise n'est plus la maîtresse, et elle le sent. Elle n'est plus, et elle en a conscience, la classe dominante ; elle est subordonnée. Elle s'affirme distincte de ce qu'elle appelle dédaigneusement la « ploutocratie », ou même tout simplement le « capitalisme », arrivant à ne plus se considérer elle-même comme « capitaliste ».

De son manque de base, danger considérable pour tout groupe dirigeant, le capitalisme des monopoles a plus ou moins obscurément conscience. Dès maintenant, bien que n'étant encore qu'à ses débuts, à peine à l'aurore de sa puissance, le capitalisme des monopoles s'aperçoit de son isolement, et il en a peur. Face à un prolétariat qu'il exploite directement, plongé dans un océan de petits bourgeois qu'il sent hostiles, on le voit chercher en dehors de lui un appui, tâcher de trouver un allié.

Ce qui est grave, ce qui, au moins pour le proche avenir, peut être assez gros de conséquences, c'est que cet allié, il semble vouloir le trouver dans le prolétariat, ou tout au moins dans une fraction du prolétariat.

Il est significatif que c'est dans le pays où les tendances au monopole sont les plus anciennes et ont atteint le plus haut degré de développement, à savoir les Etats-Unis, qu'on a fait des « hauts salaires » une doctrine, que toute une partie importante du patronat les proclame comme le principe d'une « saine économie ».

Et ailleurs ? — En Angleterre, c'est sir Alfred Mond, président du plus caractérisé des monopoles britanniques, celui de l'industrie des colorants, qui convoque le Conseil Général des Trade-Unions à une conférence tendant à la « paix industrielle », cela au lendemain même où les représentants typiques du vieux capitalisme, les propriétaires de charbonnages, ont mené une lutte à mort contre les trade-unions. Et il n'est pas jusqu'aux mamours dont certains milieux politiques et patronaux abreuvent la C. G. T. française, qui ne soient caractéristiques à cet égard. Blum et Daladier se disputent Jouhaux, mais au fond, Jouhaux se fout de l'un comme de l'autre ; celui qui l'intéresse, le seul qui l'ait jamais intéressé, c'est Loucheur. L'union avec le néo-patronat, dont Loucheur a paru, à un moment donné, à tort ou à raison, comme le prototype, c'est là-dessus que mise la rue Lafayette ; c'est cette union qu'elle poursuit avec une ténacité qui dénote qu'elle rencontre une tendance assez similaire chez le partenaire.

Il y a là évidemment, pour l'avenir de la Révolution, pour l'avenir de l'émancipation du prolétariat, un danger certain, mais dont, je crois, il ne faut point s'exa-

gérer la portée. Aux époques où « ça marche bien », dans les quelques moments de répit où les antagonismes internes du capitalisme seront assoupis, dans les périodes où c'est en silence qu'Europe, Amérique, Asie fourniront leurs armes, à ces moments où les monopoles concurrents faisant trêve momentanément à leurs luttes, pourront rançonner au maximum les consommateurs, le capitalisme des monopoles pourra sans grand dommage pour lui, jeter quelques cadeaux à la classe ouvrière ; à ces moments alors, l'alliance des monopoles et de l'aristocratie ouvrière pourra apparaître comme quelque chose de réalisable, voire de réalisé. Mais quelle construction fragile que le premier orage renversera ! Loup et agneau ne peuvent faire bon ménage que durant que le loup est repu.

Le capitalisme des monopoles, est, de par sa nature, isolé, et il restera isolé.

***

Ainsi, d'une part, par son extension territoriale, le capitalisme porte ses conflits à un degré encore jamais atteint, et d'autre part, par sa concentration, il réduit la base sur laquelle il est établi, réduisant par là sa capacité de résister aux conflits.

Que le prolétariat se hâte de se mettre en état de recueillir la succession !

R. LOUZON.

Pour les déportés et les emprisonnés

La protestation suivante est déjà ancienne ; transmise le 2 mars dernier au Bureau de la Fédération de l'Enseignement et à la rédaction de l'*Ecole Emancipée*, ledit bureau l'a laissée en souffrance jusqu'à sa prochaine réunion, qui remonte au 5 avril pour en repousser ce jour-là l'insertion dans l'*E. E.*

Nous la publions donc :

Emus par l'emprisonnement et l'exil des révolutionnaires russes de l'opposition communiste, les membres soussignés de la Fédération unitaire de l'Enseignement protestent contre cette répression qui n'est nullement nécessaire à la défense et au salut de la Révolution.

Plaçant toujours très haut le simple devoir de gratitude envers tous ceux qui ont bien servi la cause du prolétariat, ils ne sauraient oublier le rôle glorieux de Trotsky et de ses camarades et la part qu'ils ont prise à la lutte pour la Russie révolutionnaire en péril. Membres de cette Fédération de l'Enseignement qui fut avec sa revue, contre la censure et la répression, l'un des premiers amis français de la Russie nouvelle, leur reconnaissance pour ces héros n'en est que plus directe et plus vivante.

Tant que l'on n'aura pas fait la preuve que les nouvelles victimes de la prison et de l'exil ont trahi la Révolution, les signataires s'élèveront contre cette atteinte à la liberté de ceux qui l'ont bien servie.

Aussi s'adressent-ils à leurs organisations syndicales (Fédération de l'Enseignement, C. G. T. U. et I. S. R.) pour qu'elles interviennent en faveur de la libération des emprisonnés et des proscrits. Le geste qui leur est demandé serait un réconfort pour tous ceux qui, atteints au plus profond de leurs sentiments révolutionnaires, désespéreraient de la Révolution si le gouvernement russe ne réparait au plus tôt le coup cruel qu'il lui a porté.

BARRUÉ, MARTHE BIGOT, LUCIE COLLIARD, NOÉLIE DROUS, FULCONIS, HAGNAUER, HÉRARD, LORIOT, PALIN, MARCELLE et ANTOINE RICHARD, SALESSE.

LES PROBLEMES DE LA REVOLUTION

Réponse à Maurice Paz

En publiant dans la *R. P.* notre opinion sur les problèmes de la Révolution prolétarienne, nous nous étions promis, dans les précisions que nous pourrions être éventuellement appelé à fournir, de rester sur le terrain des idées et d'éliminer de nos réponses tout ce qui pourrait présenter un caractère de polémique personnelle.

L'article publié par Maurice Paz, dans le n° 10 de *Contre le Courant* nous oblige à sortir quelque peu du cadre que nous nous étions tracé

Comment, en effet, discuter un article dans lequel l'auteur se contente, assez incidemment d'ailleurs, de nous opposer sans explication la formule léniniste ?

Paz tient à déclarer « hautement » qu'il professe sur le rôle du P. C. une opinion différente de la nôtre. Il ajoute qu'il considère que le Parti est « *l'instrument indispensable de la Révolution* ».

C'est un droit, mais ce n'est là qu'une simple profession de foi, une affirmation sans preuve dont la signification pratique n'est nullement altérée par l'addition de propositions dont le contenu reste lui-même indéterminé. Paz a beau présenter sous un aspect démocratique la conception léniniste du rôle du P. C., souligner que ce Parti « *est l'instrument de la dictature sous le contrôle du prolétariat*, déclarer qu' « *il faut avoir une confiance absolue dans les ressources de la classe ouvrière* », rappeler dans l'abstrait que « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* », il ne reste vraiment au fond de tout cela que la dictature du P. C éclairée par la seule expérience de la dictature du P. C. russe.

Paz prétend que notre méthode n'est pas *dialectique*, mais *éclectique* ; c'est bien possible. Mais que ne nous montre-t-il que la sienne est mieux appropriée aux conditions d'une discussion sérieuse ?

On laisse à notre avis la question entière quand on soutient « *qu'on ne peut tirer argument de l'état actuel du Parti contre l'idée de parti* » parce qu'un « *biologiste vivant à une époque d'épidémies endémiques n'aurait pas l'idée d'en inférer que c'est un caractère spécifique de l'homme d'être affligé du choléra* ».

Cela n'a pas plus de force démonstrative que de prétendre que le prolétariat doit « *avoir son parti de classe* » parce que « *une ou plusieurs mauvaises récoltes n'ont jamais dispensé l'homme de la nécessité de manger* ».

Nous n'aurions donc rien à ajouter à ces constatations si l'article de Paz ne nous imposait certaines remarques, certaines rectifications.

Ne peut-on d'abord s'étonner à bon droit qu'un membre du Comité de rédaction de *Contre le Courant*, dont l'exclusion n'a jamais été envisagée, lise un beau jour dans le journal les lignes suivantes :

« Cet article de Loriot marque la séparation entre nous... il faut aujourd'hui, après plusieurs années, renoncer à notre travail collectif avec Loriot : l'Opposition communiste n'aspire pas au « monolithisme ». mais elle ne saurait, sans manquer à sa mission de redressement communiste, admettre dans son sein de divergence sur des questions de principe essentielles. »

Présentée sous cette forme, la rupture apparaît comme un fait accompli engageant non seulement la responsabilité personnelle de Paz, mais celle du Comité de rédaction de *Contre le Courant*, seule Opposition, croyons-nous, au nom de laquelle Paz puisse parler.

De toute façon, nous pensons qu'une pareille question, devait, comme il est de règle, être tranchée devant l'organisation intéressée avant d'être envisagée publiquement.

Naturellement, Paz s'efforce, tout au long de son article, de légitimer son attitude. Jugeant probablement insuffisant le simple examen objectif des faits, il jette dans le débat « *la longue crise de conscience* » que nous viendrions de subir, le « *dégoût* » que nous inspirerait le P. C. actuel et qui nous orienterait « *vers un néo-syndicalisme sans précision et sans issue* ». Notre position ne serait que « *le terme d'une évolution tout à fait caractéristique* ».

Ces détails sont peut-être de nature à intéresser le lecteur psychologue, mais qu'ont-ils à faire dans la question du rôle des partis politiques, dans celle de la prise du pouvoir ou de la dictature du prolétariat ?

L'important est-il de savoir si nous avons subi une crise de conscience ou si nous avons raison ?

Quant à notre néo-syndicalisme, nous attendrons que Paz veuille bien le définir et montrer qu'il est sans précision et sans issue.

L'article de Paz nous offre d'autres sujets de surprise.

Alors que chacun sait que le titre d'une rédaction de quelque étendue ne représente pas toujours heureusement une synthèse du texte, qu'en définitive un titre ne vaut que par le texte auquel il emprunte son véritable sens ; alors qu'il est visible que nous ne nous sommes pas proposé, en écrivant nos articles de la *R. P.*, de faire œuvre d'historien et d'analyser la Révolution russe ; qu'il s'agissait seulement pour nous de tirer de quelques faits précis des conclusions propres à éclairer les grands problèmes de la Révolution prolétarienne, Paz s'absorbe sur un titre, l'interprète hors du texte et nous accable de remontrances que notre souci d'être courtois, nous fait seulement qualifier de puériles.

Nous avons prétendu, paraît-il, dresser le *bilan* de la Révolution russe et voilà que nous avons omis de parler de la socialisation des richesses naturelles, des transports, de la grosse industrie... du monopole du commerce extérieur.

Comme il est impossible au lecteur de croire qu'un pareil oubli de notre part ait été involontaire, on voit de suite dans quel camp Paz tente de nous classer.

N'écrit-il pas : « *L'aboutissant logique de la conception de Loriot, ce n'est pas le soutien ni la défense de la Révolution russe, ce n'est même pas la neutralité, c'est la lutte contre elle.* »

Pénétrant mieux que nous le fond de notre pensée, Paz ne craint pas de déclarer que la Révolution russe n'a été pour nous « *qu'un coup de force politique, une Révolution de Parti* ».

L'étrangeté de cette dialectique se révèle ailleurs de façon typique.

Nous avions écrit tout au début de notre exposé dans la *R. P.*: « C'est un fait remarquable... que dix années d'expérience... n'aient encore provoqué parmi les communistes aucune opposition mettant en question les principes fondamentaux du NÉO-BOLCHEVISME ».

Voici comment Paz traduit ce passage : « *D'autres enfin croient trouver le salut dans la révision des principes communistes eux-mêmes.* »

Pour qu'il n'y ait aucun doute sur la personnalité de ces « *autres* », il précise plus loin : « Loriot se *plaint* (1) que la crise de l'Internationale n'ait pas amené les militants de l'Opposition à mettre en cause les *principes mêmes du communisme* (1) et tout d'abord « la conception orthodoxe du rôle du P. C. dans la révolution prolétarienne ».

Faut-il croire que Paz ne se souvient plus que les PRINCIPES du communisme ont été fixés en Europe occidentale bien avant Lénine et la Révolution russe ; qu'ils ont pris leur forme scientifique et définitive dans l'œuvre de K. Marx ; que ces principes sont précisément ceux que nous avons tenu à rappeler dans la dernière partie de notre article de la *R. P.* pour leur renouveler notre adhésion ancienne et complète ?

La conception russe du rôle du P. C. dans la Révolution du prolétariat n'est pas un *principe communiste ;* les solutions données par la Révolution russe aux problèmes qui se sont posés devant elle, ne sont pas des *principes communistes*, mais des faits se rattachant plus ou moins à ces principes. On peut être communiste sans être léniniste, surtout au sens orthodoxe du terme.

Nous croyons que Paz anticipe audacieusement en confondant les principes fondamentaux du communisme avec le petit catéchisme officiel exprimé de l'œuvre de Lénine par Staline. Il faudra encore un certain temps avant que les prolétariats mettent hors de discussion et acceptent comme un *principe* la dictature du P. C.

Paz a cru devoir répondre à notre exposé en faisant véhémentement état de sa fidélité aux principes du néo-léninisme ; c'est toujours son droit et nous ne lui en ferons pas grief.

Mais c'est également notre droit de penser que rien d'essentiel ne distingue le P. C. rénové suivant sa formule, du P. C. actuel et de répéter qu'il reste admis pour lui « *que le prolétariat éternellement mineur ne sera jamais que l'instrument irresponsable de sa révolution* ; *que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre du P. C. et que la dictature du prolétariat s'identifie avec la dictature de ce parti* ».

C'est encore notre droit de considérer que l'article de Paz est, à la fois, une profession de foi et un programme politique.

Quand on ne trouve plus d'autre cause à la situation du communisme mondial qu'une « *dégénérescence de l'appareil des Partis communistes* » ; quand on généralise les responsabilités au point de ne plus voir dans cette dégénérescence qu'une résultante de la « *stabilisation relative du capitalisme* », de « *l'absence de réponses théoriques aux questions nouvelles posées par cette stabilisation* », il est naturel qu'on limite ses efforts à la constitution d'un « *appareil* » meilleur et qu'on jette un pont dans la direction du communisme officiel.

F. LORIOT.

P.-S. — Cet article était écrit avant la réunion du Comité de Rédaction de *Contre le Courant*, du vendredi 20 avril.

Son insertion dans *Contre le Courant* en ayant été refusée et, d'autre part, la question de notre exclusion ayant été envisagée publiquement par Paz avant que le groupe en ait été saisi, nous ne pouvons nous dispenser de porter à la connaissance des militants les décisions de ce groupe.

Après un court débat qui confirma le désaccord sur la question du rôle du P. C. dans la révolution du prolétariat mondial, quatre camarades : Delsol, Hasfeld, Juin, Loriot, sur les neuf qui étaient présents estimèrent qu'en l'état actuel de l'Opposition, ce désaccord n'était pas un motif de rupture. Les cinq autres camarades, Maurice Paz, Magdeleine Marx, Delfosse, Roy et Briard constituant la majorité prononcèrent l'exclusion des premiers par le fait qu'ils exprimèrent l'avis que le travail en commun n'était plus possible. — F. L.

---

(1) C'est nous qui soulignons.

A travers les Livres

H. PIRENNE : *Les Périodes de l'histoire sociale du capitalisme*, Bruxelles, Librairie du *Peuple*, 1922, 1 fr. — H. SÉE : *Les Origines du capitalisme moderne*, A. Colin, 1926, 9 fr. — H. HAUSER : *Les Débuts du capitalisme*, Alcan, 1927, 25 fr.

Grâce à de nombreux travaux, comme ceux de l'historien belge Pirenne, nous pouvons connaître la naissance du capitalisme au Moyen-Age, le développement économique des villes et les diverses générations de capitalistes qui tour à tour se sont relayées, de nouveaux venus plus hardis et représentant des formes plus modernes de production prenant la place des anciens, assagis, devenus routiniers, jaloux de leurs privilèges, s'installant comme propriétaires et aspirant aux titres décoratifs.

Ces parvenus étaient presque toujours des marchands. Ainsi que le montre Henri Sée dans son précis très clair et très synthétique sur *Les Origines du Capitalisme moderne* c'est le commerce et surtout le commerce maritime qui a accumulé les premiers capitaux importants. Ces capitaux permirent ensuite à leurs détenteurs de fonder des entreprises industrielles. Cela fut net surtout en Hollande et en Angleterre, pays maritimes par excellence.

Avec le dernier livre d'Hauser, qui est un recueil d'études fragmentaires, nous nous en tenons à la France. Ces études érudites de points particuliers ont comme préface une vue d'ensemble sur les débuts du capitalisme français. Successivement, l'auteur passe en revue le machinisme et la division du travail, la concentration des capitaux, les premiers conflits de classes.

Ce sont là des phénomènes déjà anciens. L'on aurait tort en effet de ne pas faire remonter le capitalisme plus haut que la grande industrie contemporaine. Mais au début de son histoire, il était encore noyé dans des formes primitives de l'économie, telles que la propriété féodale, la jouissance des communaux, la petite production artisane. Après l'avoir constaté, l'auteur rend justice à Marx historien lorsqu'il l'approuve d'avoir situé à sa vraie place le machinisme, qui est venu, au XVIIIe siècle, en Angleterre surtout, révolutionner une industrie déjà concentrée en manufactures et où le travail était divisé. D'après Marx, en effet, c'est le besoin social de produire en plus grande quantité qui aurait adopté les inventions déjà faites mais restées à l'état théorique. Autrement dit, les découvertes de Papin ne sont devenues efficaces que lorsqu'ont été mis au point les nouveaux métiers à tisser anglais. Le machinisme serait donc venu se mettre au service d'une industrie qui en avait besoin, effet avant d'être cause.

Avant la machine à vapeur, qui a préparé l'avènement de la grande industrie, la concentration capitaliste avait fait des progrès, depuis le grand maniement d'or et d'argent du XIIIe siècle. En dépit de l'Eglise qui défendait le prêt à intérêt, qui condamnait la spéculation commerciale comme contraire au « juste prix », c'est-à-dire qui entravait l'essor du mercantilisme et de la finance, les échanges se développèrent dans les grandes foires, le commerce accumula des richesses qui, après avoir été dépensées en fêtes, en monuments, servirent plus tard dans l'industrie.

Hauser consacre tout un chapitre, bien original, aux idées économiques de Calvin, car il faut dire que le protestantisme, éclos dans des pays à l'économie généralement avancée, comprenait les besoins nouveaux. C'est pourquoi, avec bien des hésitations et des prudences, il légitima les prêts d'argent. Certains calvinistes allèrent même jusqu'à dire que l'homme était sur la terre pour bien faire sa tâche matérielle et qu'il devait réussir dans ses affaires, dans ses entreprises économiques pour témoigner de la sorte que Dieu lui accordait sa grâce. Ainsi, pour les Réformés, Dieu bénissait le capitalisme naissant.

Nous devons à Hauser d'autres ouvrages, notamment les *Ouvriers du Temps passé*, où il étudie la condition de la classe ouvrière au XVIe siècle, en particulier la place que tenait déjà la femme dans l'industrie du vêtement et de la parure, les grèves des imprimeurs lyonnais. Dans le livre que nous examinons, il se contente d'une esquisse du développement industriel et montre comment les industries de la Renaissance, celles du livre, de la soierie, furent liées bientôt à une certaine accumulation de capitaux. Elle se poursuivit partout et à la fin du XVIIIe siècle le travail était dominé déjà par le capitalisme concentré. Le sort des ouvriers ne s'était pas amélioré durant cette période et les conflits entre le capital et le travail en faisaient foi.

Déjà, dans l'intérieur des corporations, le compagnon se sentait brimé. Ce fut pire quand il devint à peu près impossible à l'ouvrier de parvenir à la maîtrise : dès lors, les compagnons, qui ne participaient plus à la direction du travail, s'organisèrent à part en confréries spéciales, prototypes des sociétés de résistance et des syndicats du XIXe siècle. Ce sont ces confréries qui organisèrent la plupart des grèves de l'Ancien Régime, ayant contre elles non seulement les associations purement patronales qui se formaient en face des compagnonnages, mais encore, le plus souvent, les municipalités des villes et l'Etat.

Cette intervention de la police et de l'appareil judiciaire et administratif contre les ouvriers ne nous étonne pas aujourd'hui. Mais il convient de dire qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, elle ne procédait pas des mêmes principes que de notre temps. En effet, de nos jours, les Etats proclament et défendent hypocritement une liberté du travail qu'ils sont d'ailleurs prêts à briser quand elle s'appelle la liberté de cesser le travail. Jadis, au contraire, l'ancienne monarchie et les pouvoirs municipaux appliquaient une législation du travail assez différente et prenaient le droit de surveiller étroitement les métiers et le commerce même lorsque ceux-ci se prétendaient libres et s'exerçaient en dehors des jurandes ou corporations. Sur cette organisation du travail dans l'ancienne France, l'ouvrage d'Henri Hauser nous apporte une érudition renouvelée. Combien cette organisation était variée, comment l'on passait du travail libre au travail en jurande et inversement, cela ressort des études locales comme celles sur le travail en Bourgogne, où l'on voit le type lyonnais du travail libre s'imposer par contagion à la ville de Dijon, tandis que prévalait à Paris le système des jurandes.

Lyon représentait déjà la forme capitaliste de l'avenir. La surveillance s'y réduisait à une inspection des produits fabriqués. Quiconque possédait le capital nécessaire, qu'il fût étranger ou Français, pouvait fonder une industrie. Tel était, à la fin du XVIIIe siècle, le vœu général des capitalistes hardis qui voulaient obtenir la liberté du travail, c'est-à-dire la liberté d'exploiter sans frein leurs salariés. Le système économique de Colbert, qui voulait fermer les frontières aux produits fabriqués et maintenir l'industrie sous la tutelle d'une étroite réglementation, se trouvait alors périmé. La finance, le grand commerce par mer, le brigandage colonial, des fabrications nouvelles comme celle du coton grandissaient en marge des règlements corporatifs. Le capitalisme voulait se libérer des anciennes entraves de la jurande et de l'Etat. La Révolution allait l'émanciper en fondant en sa plénitude le droit individuel de propriété.

Il nous a paru que ces ouvrages, qui éclairent ces siècles lointains de luttes de classes, méritaient quelque attention. Nous y voyons en effet le capitalisme en marche, mobile et puissant, assez fort pour renverser toutes les barrières, mais que pourra tenir en respect, en attendant de le vaincre, ce prolétariat devenu conscient et uni à mesure que se poursuivait la concentration capitaliste. — A. RICHARD.

UPTON SINCLAIR : *Le Pétrole*. (Albin-Michel).

M. J. Arnold Ross, pétrolier de l'Ouest américain. Un homme qui s'est fait lui-même, comme dit un multimillionnaire candidat aux élections législatives. Un brave homme. Même, en grattant bien vous trouveriez peut-être encore un cœur qui saigne ; mais un cœur qui saigne c'est moins intéressant qu'un puits de pétrole qui jaillit. Donc un brave homme, sans doute, mais tout de même — et avant tout — un pétrolier.

Et Bunny, le petit garçon qui admire « papa ». Une

bonne nature. Du cœur.. Des scrupules même. De quoi faire un révolté authentique ; seulement on est fils de pétrolier.

Et plus que les hommes, c'est le Pétrole, qui au centre du roman, commande, La course aux terrains pétrolifères, l'agiotage, les solides contrats, le travail forcené du forage, le jaillissement des puits, l'incendie gigantesque — et la bataille des esclaves contre les maîtres. Royal, le pétrole épais, noir, visqueux, submerge les hommes et dispose d'eux. Il est la force qui allume les désirs chauds, bande les volontés, oppose durement les hommes ; c'est lui qui durcira les cœurs sensibles, c'est lui qui effacera souverainement, les préceptes évangéliques...

Quelle leçon un tel livre pour tous les fabricants français de petites rêveries romancées et malpropres.

Mais pour nous, prolétaires de 1928, qui vivons sous le signe de l'américanisation, ce livre comporte plus qu'une leçon d'art ; une leçon de choses sur cette Amérique, dont de droite à gauche on chante les douceurs.

Comment on s'enrichit en Amérique ! Voyez J. Arnold Ross acquérant les riches terrains pétrolifères des Watkins ; voyez J. Arnold Ross distribuant les pots-de-vin pour obtenir les routes dont il a besoin.

La religiosité américaine ? Voyez-la, en contre-partie du réalisme d'affaires, chez la famille des Watkins, délirante, hystérique et pourtant encore roublarde et... nourrissante.

Le bien-être ouvrier ? Voyez comment le gentil Bunny l'organise — fadement — mais voyez aussi comme ce bien-être — relatif — se retournera contre les exploités le jour où, face aux maîtres, ils oseront revendiquer.

Le paradis ouvrier d'Amérique ? Voyez les équipes de briseurs de grève, alcool au cerveau et armes aux mains ; voyez comment le *bon patron* J. Arnold Ross voit — bon gré, mal gré — son intérêt se lier aux patrons de combat ; voyez comme l'honnête et sensible Bunny flotte désemparé de la justice sociale à ses intérêts menacés. Reprochez peut-être à Sinclair d'avoir fui la conclusion logique, inéluctable des hésitations de Bunny en faisant providentiellement intervenir le gouvernement américain en faveur des travailleurs. Mais voyez dans cette intervention le trait essentiel de l'américanisme : l'Amérique entre en guerre contre l'Allemagne et il faut à tout prix du pétrole pour la victoire : l'Europe paiera. Si un certain bien-être coule des patrons américains juqu'à quelques ouvriers, c'est que les Etats-Unis sont les grands profiteurs de la guerre ; ce bien-être ouvrier ce n'est pas le patron qui en fait les frais, c'est le prolétariat mondial qui travaille et travaillera pour payer au Capital américain les intérêts de tous les pétroles vendus au prix fort pendant la guerre et les dividendes des actions européennes raflées actuellement sur les marchés financiers.

Les ouvriers américains sont les petits bénéficiaires de leur trahison de la solidarité ouvrière internationale.

Et à ceux qui vantent l'américanisation de la production en France, on peut demander où est votre pétrole ? où est votre coton ? où est votre laine ? où est l'abondance des matières premières ? où sont surtout les travailleurs qui enrichissent les maîtres, permettant aux prolétaires français de bénéficier des miettes ?

Dans nos colonies, répondrait M. Octave Homberg.

Reste à savoir si le goût de nègre ou de jaune qu'aura alors le petit bien-être des travailleurs français, leur conviendra. — B. GIAUFFRET.

AGNÈS DE NEUFVILLE : *Le Mouvement social protestant en France depuis* 1880. (Les Presses universitaires de France).

Monographie utile, d'une documentation abondante, méthodiquement classée. Après deux chapitres préliminaires, elle commence vers 1880 parce qu'à cette époque « le paternalisme, si fécond à son heure en résultats heureux est repoussé par les ouvriers, comme une mesure conservatrice qui retarde leur émancipation ». Mais cette distinction est factice : car, après 1880, s'agit-il donc d'un mouvement social *interne*, né du prolétariat même? Non, c'est toujours d'œuvres « bourgeoises » et paternelles « bienfaisantes ».

De là, sans doute, l'impression dont on ne peut se défendre en lisant ce grand in-8° de 230 pages. Il est terne : il y manque cet élan, cette flamme, qui sembleraient devoir animer une telle apologie de l'œuvre sociale protestante. C'est que, par certains côtés, ce ton grisâtre est en accord avec le sujet : il n'y a ici aucune théorie morale et sociale vraiment vivante et originale. Le caractère démocratique de la Réforme et de beaucoup de réformés, les pauvretés de la doctrine solidariste d'un L. Bourgeois, adoptée par beaucoup de protestants sociaux, ne sauraient susciter grande chaleur.

Cependant, l'auteur ne semble pas, de son côté, avoir *éprouvé* suffisamment ce qu'il y avait d'intense ardeur, de flamme intérieure, chez quelques-uns des « apôtres » dont il relate brièvement la vie et l'œuvre, depuis Oberlin (1), jusqu'aux animateurs contemporains comme Fallot, comme Louis Comte, comme Wilfred Monod, Paul Passy. Elie Gounelle . Il les cite à peu près sur le même ton qu'un Guizot ou un J. Simon, ce qui est bien décevant. Je ne vois point cité le groupe des Quakers, dont le bulletin français l'*Echo des Amis,* combat ardemment contre la guerre, et propage « l'objection de conscience » : solution purement morale et individualiste de la guerre à la guerre ; mais cette solution n'est pas sans grandeur héroïque, ni, après tout, la moins efficace.

Peut-être bien l'auteur aurait-il pu se demander si les esprits les plus hardis, les plus novateurs de ce calvinisme contemporain, n'ont pas été, aux yeux de leur milieu bourgeois, d'inquiétants hurluberlus, des utopistes à ne pas suivre. Et cela contribuerait à expliquer la tiédeur de beaucoup de ces œuvres sociales, œuvres de bienfaisance et de philanthropie plus que de Justice véritable.

L'insuffisance du Protestantisme apparaît d'ailleurs en ceci que, comme tous les corps constitués, quels qu'ils fussent, il n'a rien pu, rien su, rien voulu faire contre la guerre : chrétiens banqueroutiers, renégats du Christ (c'est aussi pourquoi j'eusse souhaité un mot sur les Quakers : car eux du moins, ils ne combattirent pas).

Toutefois, il ne me paraîtrait pas équitable de rabaisser, de sous-estimer les institutions diverses du Protestantisme, sous prétexte qu'elle n'ont et ne peuvent avoir rien de révolutionnaire. D'abord, à de rares exceptions, elles n'entreprennent rien sur la conscience de ceux à qui elle s'adressent. (Et, à cet égard, les admirables œuvres des salutistes) : et cette tolérance n'est certes point négligeable. Ensuite, pour qui en a vu de près quelques-unes : unions chrétiennes, patronages, protection de la jeune fille, enfants à la montagne, etc., nul doute que leurs bienfaits *pratiques*, quotidiens, et souvent durables, ne méritent souvent une vive reconnaissance : et la classe ouvrière de Saint-Etienne n'avait point tort d'escorter en foule le cercueil de Louis Comte.

Ces institutions ne réveillent pas le sens de la lutte de classe, — ni ne l'endorment. La fraternité chrétienne est bien insuffisante (et, d'ailleurs, bien loin d'être assez fraternelle) ; mais elle soulage des maux, des détresses physiques et morales sans nombre, et un peu plus de bien-être, de sécurité, de sang rouge dans les veines d'un enfant. je ne pourrai jamais critiquer qui les donne, il m'est impossible de préférer (doctrinalement, et pour les autres), la gêne, l'anémie et la faim. — Palliatifs, soit. Mais les jours de bonheur paisible pour tous ne sont point encore venus. — E. REYNIER.

LUCIEN ROMIER : *Qui sera le maître ? Europe ou Amérique ?* (Hachette, édit).

Notre bourgeoisie commence à s'inquiéter des conflits que produira inévitablement la croissance économique des Etats-Unis. « Qui sera le maître? Europe ou Amérique? » se demande avec une certaine angoisse Lucien Romier. Ce grand bourgeois prévoyant prêche déjà en vue de ces luttes futures la collaboration des classes afin d'assurer la victoire à l'Europe, et la défense de la « suprématie de l'esprit » pour conserver le rôle dirigeant à « l'élite intellectuelle ». Le tout dans un style assez touffu voulant cacher la banalité de la pensée. — L. B.

---

(1) Dont le Musée alsacien de Strasbourg a reconstitué pieusement l'habitation.

LA
RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LES ASSURANCES SOCIALES

Vieux, pas le droit d'être malades!

Les Assurances Sociales créées par la loi récente comportent, nous l'avons vu, l'Assurance-Maladie (85 % des soins médicaux, et fournitures pharmaceutiques, paiement à partir du sixième jour de maladie d'une indemnité journalière égale à la moitié du salaire moyen), l'Assurance-Maternité, l'Assurance-Invalidité (pension en cas de diminution des deux tiers de la capacité de travail) et l'Assurance-Vieillesse (1).

L'article 13 de la loi dit : « *L'assurance-vieillesse garantit une pension de retraite au salarié qui a atteint l'âge de 60 ans* ».

Cette pension sera établie comme le sont les rentes viagères ; la partie des cotisations (partie fixée annuellement par décret) affectée à cette Assurance sera capitalisée à un compte individuel d'assuré ; les tarifs d'assurances « sont calculés... d'après le taux d'intérêt des placements et, provisoirement, suivant la table de mortalité de la population masculine et féminine, établie par la Statistique Générale de la France, table dite P. M. F. ».

De combien sera cette « Pension de retraite » ?

L'article 15 énonce, à ce sujet : « Pour tout assuré pouvant justifier à l'âge de 60 ans, ou jusqu'à l'âge de 65 ans, d'au moins trente années entières de versements correspondant chacune à un minimum de deux cent quarante jours de travail, la pension de vieillesse ne sera pas inférieure à 40 % du salaire moyen annuel, résultant des cotisations obligatoires payées chaque année depuis l'âge de 16 ans ».

Donc, après trente ans de versements, l'assuré âgé de 60 ans et dont le salaire annuel moyen atteindrait 15.000 francs, se verrait gratifié d'une pension de retraite qui ne pourrait être inférieure à 6.000 fr.

Il s'agit évidemment là d'un maximum : alors, en effet, que pour les fonctionnaires de l'Etat la base pour la fixation de la pension est le salaire moyen des dernières années, dans les Assurances Sociales, on calculera le salaire moyen « d'après les cotisations obligatoires payées chaque année depuis l'âge de 16 ans ».

Supposons néanmoins qu'un assuré, ayant atteint l'âge de 60 ans et 30 années de versements constants, obtienne une pension qui ne serait pas inférieure à 40 % d'un salaire annuel moyen de 15.000 francs, soit une pension de 6.000 francs.

Ce serait évidemment quelque chose : environ 18 fr. par jour pour le vieil ouvrier, mais n'oublions pas qu'il ne peut s'agir que d'un maximum, et que les premiers bénéficiaires de ce maximum ne pourront être que les ouvriers âgés de 30 à 35 ans à la mise en application de la loi et auxquels sera retenue pendant trente années la cotisation de 5 % sur un salaire moyen de 15.000 francs, soit 22.500 fr. dont les deux tiers environ seront capitalisés, sans oublier que l'employeur fera un versement égal.

Pour les assurés de la période transitoire, c'est-à-dire pour ceux qui ne pourront atteindre 30 années de versements à l'âge de 60 ou 65 ans, la pension sera égale à autant de trentièmes de la pension normale que l'assuré comptera d'années de versements, sans toutefois que le chiffre de la pension puisse être inférieur à 600 francs.

Soit un ouvrier âgé de 50 ans à la mise en application de la loi (dans dix-huit mois), qui cotisera pendant 10 années sur un salaire moyen de 15.000 francs, soit 7. 500 francs de cotisations ouvrières et 7.500 francs de cotisations patronales. Cet ouvrier aura tout juste droit à une pension de 600 francs par an, de 1 fr. 80 par jour !

Mais, attention !

Quel que soit le chiffre de la pension allouée, ceux des travailleurs qui bénéficieront d'une pension de retraite des Assurances Sociales, et qui, malgré cela, se verront contraints de continuer à travailler (les assurés de la période transitoire pourraient difficilement vivre avec 1 fr. 80 de retraite par jour), perdront le bénéfice de l'Assurance-Maladie. L'article 3 stipule en effet que « l'assujettissement obligatoire aux Assurances Sociales cesse à l'âge de 60 ans ».

De sorte que ce fameux « acte de prévoyance individuelle auquel l'Etat apporte sa large contribution » se traduit par un système qui, s'il alloue une pension de retraite à l'assuré, se considère comme quitte de ce fait, et n'entend pas lui payer un sou de médecin ou de médicaments, s'il est malade.

Jusqu'à 60 ans, cet ouvrier aura cotisé à l'Assurance-Maladie. Peut-être, et heureusement pour lui, ne sera-t-il pas tombé malade pendant le temps qu'il cotisait. Pensionné à 60 ans, il contracte une grave maladie. L'Assurance Sociale ne s'en occupe pas. Elle lui verse la pension fixée, malade ou non. Pas un sou de plus. Médecin et pharmacien sont à la charge de l'assuré pensionné vieillesse.

Voilà une des anomalies de cette loi qui fut à la fois une loi très discutée et bâclée. Voilà une de ces anomalies qui montrent bien que, telle qu'est la loi, les Assurances Sociales ne seront pas encore réalisées demain. Encore moins de véritables Assurances Sociales.

Un salaire minimum fixé par décret

En cas de maladie, à partir du sixième jour et indépendamment des prestations en nature (médecin et médicaments), l'assuré recevra, par jour ouvrable, une indemnité égale au demi-salaire moyen quotidien.

Toutefois, pour les ouvriers à bas salaires, cette indemnité sera « majorée jusqu'à concurrence de 60 % du salaire... » (Article 5, paragraphe 2.)

Mais comment sera déterminé le point jusqu'où les assurés recevront une indemnité de 60 % au lieu de 50 % du salaire ?

Le même article dit : « *...lorsque le salaire, rapporté à un travail normal pour l'année, n'atteindra pas un minimum déterminé annuellement par décret* ».

Donc, chaque année, le Ministre du Travail devra fixer officiellement le salaire-minimum. Cette disposition ne pourra que donner aux organisations syndicales plus de poids pour lutter contre les salaires de famine qu'on connaît encore dans certaines industries et dans certaines régions.

M. CHAMBELLAND

(1) Il faut mentionner également le paiement aux ayants-droit de l'assuré qui décède d'un capital fixé à 20 % de son salaire annuel moyen.

Le Collier de Perles

« Au lieu d'interpréter inexactement notre pensée, le monde patronal ferait mieux de chercher à s'y adapter... »

H. LABE,
Secrétaire des Métaux Confédérés,
Peuple, 22 *avril*.

SIX MOIS APRÈS BORDEAUX

Lavage de tête à Moscou

Les dirigeants de la C. G. T. Unitaire ne paraissent pas être revenus très fiers du congrès de l'Internationale syndicale Rouge, et à en juger par la résolution du congrès concernant la C. G. T. U., c'est qu'ils se sont fait vigoureusement laver la tête. Il est nécessaire de reproduire ici les plus importants passages de cette résolution publiée in-extenso dans la *Vie Ouvrière*, du 20 avril.

Les défauts de la C. G. T. U.

Les défauts de la C. G. T. U. peuvent être résumés ainsi :

a) La prédominance de l'agitation et de la propagande sur le travail d'organisation. De là, un écart sensible entre l'influence politique et la consolation de cette influence par voie d'organisation ;

b) La liaison insuffisante des organismes dirigeants du mouvement syndical avec les organismes de base et les ouvriers des entreprises ;

c) Une centralisation insuffisante qui maintient des vestiges de fédéralisme, ce qui entraîne diverses Fédérations à résoudre de graves problèmes à leurs risques et périls, sans contrôle suffisant de la part de l'organisme dirigeant de la C. G. T. U. ;

d) Une fluctuation considérable des effectifs et un état stationnaire des syndicats unitaires qui ont pour cause une mauvaise conception et une insuffisance du travail dans les masses, une organisation défectueuse des organismes de base, un manque de contrôle de la part des Fédérations et un système financier défectueux ;

c) L'absence d'un but déterminé dans le travail et l'insuffisance de concentration des forces sur les industries et les régions industrielles les plus importantes. Cette insuffisance est souvent le résultat d'un manque de travail et de responsabilités collectives dans les différentes directions du mouvement syndical ;

f) La présence, dans diverses organisations, de déviations réformistes et anarcho-syndicalistes, déviations favorisées par la grande faiblesse des cadres ;

g) Les faiblesses de la C. G. T. U. sur la question des grèves, tiennent à trois causes principales : 1° l'insuffisance de liaison entre les organismes de base ; 2° le manque d'élévation du niveau idéologique des cadres ; 3° la diversion des mouvements et leur dispersion ;

h) Les faiblesses dans l'agitation tiennent à trois causes principales : 1° l'insuffisance numérique des cadres; 2° leur manque d'aptitude à traiter les problèmes syndicaux et les revendications immédiates dans les cadres de la situation nationale et internationale ; 3° la persistance à employer des méthodes d'agitation qui ne sont pas complétées par un travail sérieux d'éducation et d'organisation à la base ;

Arrêtons ici la reproduction de ce vrai réquisitoire, un réquisitoire qu'on eût préféré entendre au moment où les syndicats se trouvaient réunis au congrès de Bordeaux.

Voyons quels remèdes propose l'I. S. R.

Les remèdes

Les syndicats unitaires de France doivent concentrer leur attention sur le problème du recrutement de nouveaux membres. En présence de 90 % d'ouvriers inorganisés, c'est l'objectif capital de l'heure actuelle, la campagne de recrutement devant être concentrée dans les industries et les régions industrielles les plus importantes. Le mot d'ordre actuel doit être : Conquête des grandes entreprises, principalement dans la grande industrie.

Il faut se donner comme objectif immédiat de doubler les effectifs de la C. G. T. U. au cours de l'année prochaine. Pour y parvenir, une grande tension de toutes les forces est nécessaire et tout le travail d'organisation doit être subordonné à cet objectif principal. *Pour le réaliser avec succès, il faut recruter dans le mouvement les couches nouvelles de travailleurs, manœuvres, manœuvres spécialisés, ouvriers non qualifiés, etc. Il faut renouveler les cadres des syndicats par les ouvriers d'entreprises, recruter les jeunes ouvriers et les femmes dans les syndicats et les incorporer dans les organismes syndicaux dirigeants.*

Il faut, d'autre part, un programme :

Le recrutement des masses dans la lutte pourra être accompli seulement sur la base d'un programme concret de revendications ; par conséquent, l'élaboration d'un tel programme de revendications pour tout le pays, pour les diverses industries ou diverses usines est une tâche très importante. Ce programme devra comprendre la question des salaires, l'assurance contre la maladie, contre les accidents et contre le chômage, la protection des femmes et des enfants, la défense des ouvriers étrangers. On devra rechercher avec un grand soin les petites et grandes difficultés provoquées par la rationalisation capitaliste pour établir le programme des revendications : lors de l'établissement de ce programme, il faut commencer par les revendications spéciales locales, pour les enchaîner aux questions d'ordre général.

Il faut, en troisième lieu, « réviser » et « consolider » les « cadres ». (Quel jargon !) :

La consolidation des syndicats unitaires doit adopter les formes suivantes : a) révision de tous les cadres des militants actifs au point de vue de la liaison avec les masses ; b) leur souci des besoins des ouvriers ; c) reflet de tout ce qui se passe au fond des masses ouvrières ; d) renforcement de l'autorité des représentants des syndicats unitaires sur les masses ; e) la fermeté de leur conduite dans les conflits avec le capital, etc., etc... Il faut déclarer une lutte impitoyable aux phrases creuses et aux tentatives d'écarter les questions sérieuses par des formules et des discussions insignifiantes et sans intérêt pour les ouvriers.

Partout où sont élus des délégués ouvriers, les Fédérations doivent utiliser les délégués unitaires pour la propagande. l'agitation, le recrutement, la préparation et la conduite des grèves, etc. Il faut surtout que les Fédérations contrôlent rigoureusement le travail fait par les délégués dans l'exercice de leurs fonctions.

La consolidation doit ensuite être poursuivie au moyen : a) du contrôle des dirigeants des Fédérations et des organisations régionales, contrôle destiné à démontrer à quel point ils conviennent au travail qui leur est confié ; b) d'un contrôle sérieux sur le travail des diverses Fédérations, assuré par la discussion des problèmes les plus importants au sein de la Commission exécutive confédérale ; c) de l'incorporation des militants actifs des usines dans tous les organismes locaux et dans les centrales syndicales.

On désignera des représentants de la C. E. confédérale pour toutes les Commissions exécutives fédérales.

Une Commission centrale des grèves sera instituée à la C. G. T. U.

Son effort tendra à l'organisation méthodiques des grèves, et au travers ces grèves partielles, à pousser à l'élargissement de la lutte et à sa concentration par des mesures d'agitation et d'organisation en rapport avec les formes de concentration capitaliste (trusts, cartels, etc.)

On instituera aussi des Commissions financières :

Des Commissions financières, à tous les échelons de la C. G. T. U., assureront la meilleure utilisation des ressources en vue de l'accomplissement des tâches les plus urgentes. Leur rôle consistera également à étudier les moyens d'augmenter les ressources des syndicats, augmentation et répartition des cotisations, ressources exceptionnelles, etc...

Enfin, il faut préciser la position de la C. G. T. U. vis-à-vis de l'Unité syndicale. Entendez qu'il faut préciser la façon dont on dira : « Adieu ! » à l'Unité. Voici comment :

Adieu à l'Unité

Les précisions apportées à la tactique d'unité par le Congrès de l'I. S. R. ont, pour la France, une importance toute spéciale. La ligne générale de l'activité de la C. G. T. U. vis-à-vis des organisations réformistes doit rester le renforcement de la gauche au sein de la C. G. T. réformiste. On ne peut douter que la radicalisation des masses, qui se dessine actuellement, augmentera, dans un avenir assez rap-

proché, les conflits entre la direction réformiste et les ouvriers encore sous leur influence. C'est pourquoi notre travail pour le renforcement de la gauche au sein des syndicats réformistes ne doit pas se poursuivre sur une plateforme d'unité sentimentale, mais sur un programme de lutte contre la collaboration de classes pratiquée par les chefs confédérés, sur un programme de front unique entre les organisations de base confédérées et unitaires, pour le développement de la lutte des classes en faveur des revendications immédiates de la classe ouvrière.

Le renforcement de la C. G. T. U. ne peut être envisagé par l'absorption des syndiqués réformistes, unité par unité. C'est surtout vers le recrutement des 90 % des salariés encore inorganisés que les syndicats unitaires doivent orienter leurs efforts. Toutefois, il est évident, dans certaines circonstances, particulièrement à la faveur des mouvements grévistes et chaque fois que les chefs réformistes trahissent ouvertement les intérêts des ouvriers, il est possible de faire adhérer en bloc des organisations syndicales réformistes conquises.

De toute façon, chacun de ces cas devra être examiné par la Commission exécutive de la C. G. T. U. et l'adhésion des syndicats réformistes à la C. G. T. U., de même que la création de syndicats unitaires en face de certains syndicats confédérés, ne pourront être réalisées qu'après une décision spciale.

A lire ces critiques, à prendre connaissance de ces décisions, à se rendre compte de cette orientation nouvelle dans la question de l'Unité, peut-on encore croire que la C. G. T. U. a bien réuni il y a six mois, un congrès confédéral à Bordeaux et que, de l'avis de Monmousseau, ce congrès a été le plus beau congrès du mouvement syndical ?

Qu'est-ce que la direction confédérale aurait pris, alors, à Moscou, si le congrès de Bordeaux n'avait pas été le plus beau congrès du mouvement syndical!

Mais il reste à voir si certains remèdes proposés (pour ne pas écrire : imposés) par l'I. S. R. ne seront pas des remèdes pires que le mal.

Un bon contrat ne vaudra jamais un bon syndicat

Le Peuple *a publié le 24 avril un article de P. Milan, secrétaire de la Fédération confédérée de la Chapellerie. Dans cet article, Milan raconte comment les ouvriers chapeliers de Septfonds, dans le Tarn-et-Garonne, n'ont pu obtenir des juges de Montauban que ceux-ci obligent les patrons à respecter la convention collective établie en 1925. Ces juges ont invoqué un prétendu vice de forme pour repousser la demande du Syndicat. Cela amène Milan aux conclusions suivantes:*

Quant à nous, si ce n'était que l'iniquité nous blesse toujours, nous ne regretterions pas trop le caractère de ce jugement.

Il rappelle en effet, fort à propos, que la classe ouvrière se leurrerait profondément de trop compter sur la « loi » sur le « droit » et sur l'appareil judiciaire pour obtenir le respect de contrats collectifs de travail.

Il n'y a encore rien dans la société — qui reste bourgeoise par essence — qui puisse remplacer l'action syndicale, l'action directe, lorsqu'il s'agit d'obtenir un peu plus de justice dans la répartition des fruits du travail.

Un bon contrat ne vaudra jamais un bon syndicat.

Un contrat, c'est un droit ; un syndicat, c'est une force.

Le droit sans la force, c'est une fiction, un corps sans vie, un canon sans munitions.

C'est à créer de la force, de la force ouvrière, de la force syndicale que nous devons travailler plus ardemment maintenant que jamais dans le Tarn-et-Garonne. Et nous croyons que cette tâche nous sera facilitée grandement par les complices des patrons de Septfonds, les « bons juges » de Montauban.

Représentants ouvriers au Parlement ?

A-t-on lu avec suffisamment d'attention l'affiche de la C. G. T. U. : « *Travailleurs, serez-vous toujours dupes?* » Elle est cependant bien caractéristique.

Même un lecteur superficiel ne peut s'y tromper. Elle a comme but avoué explicitement la préparation non du 1er mai, mais des élections. Elle est dirigée beaucoup plus contre la majorité du 11 mai 1924 que contre les méthodes parlementaires. Même si elle n'avait d'ailleurs que cet objet-ci, elle serait à condamner. La C. G. T. U. n'a pas qualité pour affirmer publiquement une doctrine antiparlementaire.

Mais la condamnation d'une majorité parlementaire, formulée au moment des élections est une intervention directe dans la mêlée des partis. Cela est déjà grave. Il y a pire.

La C. G. T. U. ne condamne pas complètement le parlementarisme, ou tout au moins la participation aux travaux du Parlement. Elle admet que « le Parlement est une tribune pour de VÉRITABLES REPRÉSENTANTS OUVRIERS ».

Voilà la nouveauté. Le pas en avant.

Il y a donc eu, il y aura demain, au Parlement, de *véritables représentants ouvriers.* C'est la C. G. T. U. qui le dit. Demain, elle devra nous renseigner davantage, et préciser *quels sont ces représentants ouvriers?*

Et aux élections prochaines, si les syndiqués n'ont pas balayé l'actuelle direction confédérale, on ira plus loin.

Avant le scrutin, on nous dira quels sont les candidats que la C. G. T. U. considère comme de véritables représentants ouvriers. Sans doute investira-t-elle de sa confiance prolétarienne: Cachin, Fournier, Berthon et Renaud-Jean?

Et l'historien Dommanget proclamera une fois de plus que la subordination de la C. G. T. U. à un parti politique est une invention de Byzantins!

Roger HAGNAUER.

Paroles de sagesse contre la scission

Au moment où le syndicalisme de secte est en plein épanouissement, ce n'est pas souvent que nous entendons des paroles vraiment « unitaires » dans les organisations syndicales. Aussi quand, par hasard, quelques-unes sont prononcées en quelque endroit, le fait mérite-t-il de retenir notre attention, et d'être mentionné dans cette rubrique... pour servir d'exemple.

La scission étant accomplie dans l'ancienne Fédération des Fonctionnaires, il était à prévoir que des cassures se produiraient à la base, au sein même des syndicats qui la composaient. C'est ainsi que dans les « Contributions indirectes » un nouveau groupement a été formé ; le principal artisan de sa constitution est Waroquier qui combattait dans le *Syndicaliste des Indirectes* l'organisation régulière dont Piquemal est le secrétaire. Le nouveau « Syndicat général des Indirectes » a demandé aussitôt son adhésion à la « F. des F. », affiliée à la C.G.T. La Commission exécutive du 21 mars dernier devait se prononcer à ce sujet ; l'un de ses membres, Gonthier, intervint contre l'admission sollicitée :

« ... *Il n'est pas de vie syndicale possible, dit-il, si les majorités ne sont pas respectées. Or, on se trouve en présence d'une fraction de groupement s'élevant contre la majorité des membres du Syndicat des Contributions indirectes... Il faut tenir compte de cette situation, car le groupement corporatif est le premier à considérer dans l'ordre organique des choses syndicales... Il ne faut pas admettre dans notre sein des transfuges, sinon nous créerons des imitateurs, préparerons le morcellement des syndicats et ferons le jeu des Pouvoirs Publics...* »

La C. E. de la F. des F. n'a pas accepté l'ordre du jour déposé par Gonthier ; elle a donc approuvé la scission accomplie dans les « Indirectes ». Mais il est intéressant qu'une voix au moins ait dénoncé la mauvaise besogne à laquelle on se livrait. — H. FULCONIS.

FAITS & DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

Mercredi 11 Avril. — Catastrophe à la gare du Nord. 15 morts.

Allemagne. — Coup de main communiste à la prison de Moabit ; Otto Braun réussit à s'évader.

— 250.000 métallurgistes de Saxe sont lock-outés.

Japon. — Le gouvernement annonce un vaste complot communiste et procède à un millier d'arrestations.

Jeudi 12. — Conférence des Banques nationales d'émission, sous les auspices de la S. des N.

Italie. — Une bombe explose à la Foire de Milan : 17 morts.

Vendredi 13. — L'avion allemand le *Bremen* réussit la traversée d'Europe en Amérique, et atterrit à Greenly Island.

Italie. — 200 arrestations sont opérées à Milan.

Dimanche 15. — Manifestation communiste électorale à la Butte Rouge.

Mardi 17. — *Allemagne.* — Mort, à Berlin, de Paul Axelrod, l'un des chefs du menchévisme russe.

Jeudi 19. — Doriot est arrêté à Valenciennes, à la sortie d'une réunion.

Allemagne. — Manifestation, à Berlin, contre l'interdiction du « Front rouge ».

Vendredi 20. — Les vieux syndicats de mineurs du Pas-de-Calais et du Nord, inquiets du chômage et des licenciements, demandent une entrevue au gouvernement.

Chine. — Offensive de l'armée nationaliste contre les nordistes. Le Japon envoie une escadre à Tsing-Tao.

Dimanche 22. — Premier tour des élections législatives : poussée à droite.

Lundi 23. — Le parti communiste annonce le maintien de ses candidats au scrutin de ballottage.

Mardi 24. — Le Conseil fédéral socialiste de la Seine décide le maintien de la candidature de Blum et s'oppose à tout désistement en faveur des communistes.

Indes. — La grève dans les filatures de Bombay s'étend à 117.000 grévistes. Incidents avec la police, un ouvrier tué.

Mercredi 25. — Lock-out de l'usine d'aviation Caudron.

— Mort de Wrangel.

Yougoslavie. — Rada Vouyovitch est condamné à cinq ans de travaux forcés

*
* *

Les Syndicats ouvriers et les Assurances sociales

Que feront les Syndicats ouvriers devant les Assurances Sociales ? Un article de Liochon, dans l'*Imprimerie Française*, du 16 avril, montre ce que l'on se prépare a faire dans les Syndicats du Livre :

En attendant le règlement d'administration publique, il est peu pratique d'envisager les détails par lesquels les organes de gestion devront assurer le fonctionnement normal de la loi. Mais, il faut tout de même retenir dès aujourd'hui l'élément capital au point de vue des organisations syndicales.

Cet élément capital est contenu dans l'article 26, sous le titre *Des caisses d'assurances.* Il y est dit que la gestion est confiée, dans chaque département, à deux organes :

1° La Caisse départementale, qui est administrée à l'origine par un conseil de 18 membres, dont six sont désignés par l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels, six par les Caisses mutuelles agricoles, *et six par les syndicats professionnels ouvriers.*

Les organisations syndicales auront donc un rôle important à jouer dès le premier jour.

Mais l'essentiel est contenu dans le deuxième alinéa de l'article 26, qui dit :

2° « Les caisses primaires ont pour objet ou la maladie, la maternité, les soins aux invalides et le décès, ou la maternité. Les... *syndicats professionnels ou unions de syndicats régulièrement constitués... peuvent fonder une caisse primaire pour les assurés appartenant à ces organismes et les membres de leur famille.* »

Le passage de cet article appelle l'attention toute spéciale des fédérés et de nos sections. Il atteste qu'elles peuvent, dès la publication du règlement d'administration publique, se constituer en caisses primaires qui seront chargées de l'attribution des prestations à chacun de leurs membres, à leur femme et à leurs enfants mineurs.

Chacun a compris que le mot prestation indique la distribution des indemnités de maladie, d'invalidité, de décès, le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

Or, la question se pose dès maintenant de savoir si nos sections sont en mesure de remplir cette fonction.

Je n'hésite pas à dire ma conviction qu'il faut y répondre sans hésitation par l'affirmative. Toute l'administration intérieure des services de notre Fédération est une expérience suffisante pour conclure en ce sens. Il s'agira seulement d'un travail supplémentaire pour lequel il suffira de trouver *un homme*. Toutes nos sections le trouveront.

Mais, répétons sans cesse aux fédérés qu'ils doivent prendre dès aujourd'hui la résolution de ne pas demander à d'autres institutions le soin de ces prestations. Ils doivent unanimement faire confiance à leur Syndicat et ne donner leur nom nulle part ailleurs.

Si cette confiance ne se manifestait pas avec ensemble, si les fédérés ne considéraient pas l'organisation syndicale comme particulièrement qualifiée pour remplir le rôle de répartiteur des avantages de la loi, nos confrères porteraient eux-mêmes un coup rude au crédit, à l'autorité morale et à l'avenir du syndicalisme. Ils enlèveraient à l'organisation des salariés et, par conséquent, des assurés, un pouvoir non seulement de gestion au premier degré, mais celui du contrôle administratif et financier de la caisse départementale qui recevra les cotisations des patrons, remboursera les caisses primaires de leurs prestations, gérera les fonds disponibles des assurances. Tout doit être tenté pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Dans les conseils consultatifs, au sein desquels les représentants de l'organisation syndicale auront à donner des avis, nous devrons nous efforcer à obtenir une administration simple, commode, accessible à toutes les bonnes volontés ouvrières. Il nous appartiendra de ne rien livrer au hasard, à l'improvisation locale. Pour la création d'une caisse primaire, la besogne de chaque syndicat devra être uniforme et préparée d'avance.

Mais, cette vigilance serait sans objet, si les syndiqués ne confiaient pas leurs intérêts directs à leur syndicat. La qualité de salarié et celle d'assuré sont inséparables. Comme le Syndicat, la loi des Assurances a été faite pour les salariés. Il faut que quiconque prétend diriger, administrer un syndicat soit aussi en mesure de prendre la part qui lui revient dans la gestion des Assurances sociales.

Si la loi des Assurances supplée à l'insuffisance de certains organismes épars et peut, sinon les faire disparaître, mais les réduire considérablement, il ne doit pas en être ainsi de l'organisation syndicale. Elle doit être, au contraire, l'occasion d'augmenter son rôle social et la capacité administrative des travailleurs.

*
* *

Recul de l'Unité Syndicale

Réuni à Saintes, le 14 avril, le Congrès de l'Union Confédérée du réseau Etat a adopté la résolution ci-après, qui marque un gros recul de l'Unité Syndicale. C'est à ce même Congrès, en effet, que fut adoptée, il y a un an, la résolution dite : « résolution Paris Etat Rive droite ».

Le Congrès de l'Union Etat, saisi par la commission exécutive de l'Union unitaire d'une lettre demandant au Congrès de réaliser le front unique sur le réseau de l'Etat, en attendant la réalisation de l'unité, tient à rappeler aux cheminots les conditions dans lesquelles a été élaborée et approuvée la résolution de Paris-Etat Rive droite, permettant de réaliser automatiquement et sans délai l'unité organique.

S'inspirant de la décision du comité confédéral d'avril 1927, invitant les syndicats à réaliser l'unité à la base en réponse à la demande formulée par le Comité confédéral national de la C. G. T. U. pour leur rentrée en bloc dans les syndicats confédérés, les syndicats Paris-Etat Rive droite confédérés et unitaires, après discussion, se mirent d'accord sur une motion pouvant servir de base à la réalisation de cette unité. Cette résolution fut d'ailleurs adoptée par notre Congrès du Mans et, depuis, n'a cessé d'être respectée par tous les Syndicats de notre Union de réseau.

En adoptant cette résolution, notre Congrès du Mans n'entendait pas rester sur le terrain des illusions, mais sur celui plus solide de la réalité. Par notre attitude et par

notre action sur l'esprit de cette résolution, il n'a pas dépendu de nous que cette unité ne soit aujourd'hui un fait accompli.

Nous abstenant de tous commentaires sur les différentes attitudes de l'Internationale syndicale rouge et de la C.G.T.U., vis-à-vis de leur liaison organique avec l'Internationale communiste, violant par cela même la base fondamentale de la résolution Paris-Etat Rive droite, en ce qui concerne l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques, sectes philosophiques, etc. ; fidèles aux engagements, nous avons défendu avec énergie devant le Congrès confédéral notre résolution ; mis en minorité, nous ne pouvions, en syndicalistes disciplinés, que nous ranger à la majorité tout comme nos camarades de l'Union unitaire qui, en minorité dans leur Fédération, s'inclinent devant les décisions prises à la majorité.

Certains de représenter les sentiments des travailleurs du rail qui désirent ardemment l'unité, le congrès constate : que la commission exécutive de l'Union unitaire, une fois encore, repoussant nos propositions de rentrer dans nos syndicats tel que l'a défini la résolution de Paris-Etat Rive droite, nous offre cette fois catégoriquement le front unique qui ne peut et ne tend qu'à désagréger les syndicats et entretenir la scission, contrairement à la résolution de notre congrès du Mans.

Le Congrès de l'Union Etat affirme une fois de plus à tous les cheminots que l'unité est immédiatement réalisable ; la résolution confédérale ne lui est pas contraire, car elle permet sa réalisation à la base. Fort des nombreuses expériences de front unique, le congrès, fidèle à l'état d'esprit des auteurs de la résolution Paris-Etat Rive droite, qui, lors de son élaboration, ont nettement réprouvé le front unique, repousse la proposition qui lui est faite.

Appelle tous les cheminots à se rallier à la C. G. T. pour la défense de ses revendications immédiates et pour préparer au monde du travail enfin uni un avenir meilleur, fait de plus de liberté et de fraternité. — *La commission désignée : Secteur de Paris,* LE GUEN, SIROLLE ; *Secteur de Sotteville,* LAFFONT ; *Secteur de Saintes,* PLAIRE ; *Secteur du Mans,* JAMES ; *Secteur de Caen,* VIRTE ; *Secteur de Rennes,* PENNISSACH ; *Secteur de Thouars,* BIGOT, *de Tours.*

*
* *

La rationalisation coûte cher

La *Journée Industrielle* du 22 mars a reproduit l'extrait suivant de la *Deutsche Bergwerks Zeitung,* qui nous montre le curieux résultat de la rationalisation dans la Ruhr :

On sait que la mécanisation de la production, entreprise dans ces dernières années par les charbonnages de la Ruhr et achevée depuis, n'avait pas d'autre but que de ramener à une mesure commandée par la situation économique générale les dépenses de personnel, accrues sous tous les rapports, en réduisant ces dépenses, c'est-à-dire en accroissant le rendement de la main-d'œuvre. Depuis 1924, en particulier, les frais d'exploitation à l'aide de machines se sont accrus d'année en année, uniquement afin de compenser les relèvemens de salaires établis à intervalles réguliers par des sentences arbitrales.

Cette compensation des augmentations de dépenses par des augmentations de rendement n'a réussi aux charbonnages de la Ruhr que jusqu'au milieu de 1926. Depuis lors, elle subit un temps d'arrêt. Mais les principales dépenses des charbonnages n'ont pas cessé de grossir, car ce ne sont pas seulement les frais de main-d'œuvre qui ont augmenté, mais même les frais de la mécanisation, par suite même du développement qu'elle a pris. La caractéristique de l'année 1927 est donc l'arrêt du rendement et la hausse des frais de revient...

En 1924, 25 % seulement de la production s'obtenait à l'aide de procédés mécaniques ; en 1925, cette proportion s'élevait à 51 % ; en 1926, à 70 %. Pour 1927, on sait, d'après les résultats déjà constatés, qu'elle atteindra au moins 85 %, sinon 90 %, mais, d'un autre côté, les frais de l'emploi des machines dans la Ruhr ont, entre 1924 et 1927, monté de 400 %. En 1924, la production utile des charbonnages était de 83.792.505 tonnes, et les frais de machines et de main-d'œuvre, de 732.903.000 marks ; en 1927, pour une production de 107 millions 966.849 tonnes, ces frais sont arrivés à 1.082.262.000 marks. La production a donc augmenté de 128,8 % ; les frais, de 147,7 %. Cet écart de 19 % atteste que, sous le rapport du rendement pécuniaire, la rationalisation a eu un résultat négatif.

Le tribut moderne

De l'*Information* du 13 avril, sous la signature d'Albert Despaux :

La baisse du caoutchouc d'environ 4 sh. par livre, depuis 1925-1926, inflige à la Grande-Bretagne une perte de près de 200 millions de livres par an, ce qui représente près de la moitié du déficit de sa balance commerciale.

La baisse de 1 sh., depuis trois mois, grève déjà sa balance des comptes, autant que la grèvera, au maximum, le service de la Dette du Trésor britannique envers le Trésor américain, puisque l'accord Baldwin-Mellon ne comporte que des annuités normales d'un peu plus de 40 millions de livres.

Au contraire, pour les Etats-Unis, qui importent près de 400.000 tonnes de caoutchouc par an, la baisse de 1 sh. par livre survenue depuis un mois représentant une économie de plus de 500 dollars par tonne, allège les importations annuelles de 200 millions de dollars. La baisse de 4 sh. par livre survenue depuis deux ans les réduit de un milliard de dollars environ, alors que les importations et exportations annuelles oscillent autour de 4 milliards de dollars, que les placements des Etats-Unis en valeurs étrangères ont atteint au plus haut, l'an dernier, 1 milliard et demi de dollars environ.

La dépréciation du caoutchouc est pour eux une aubaine à peu près aussi lucrative que les dettes interalliées dont le règlement doit leur ménager des annuités maxima d'un peu plus de 400 millions de dollars.

Ces chiffres soulignent quelle importance peut avoir, pour l'économie mondiale, le contrôle des matières premières, puisque les fluctuations du caoutchouc pèsent dans la balance des comptes de l'Europe et de l'Amérique, autant que les charges de guerre. Le tribut que, dans l'antiquité, le vainqueur des combats exigeait des vaincus est aujourd'hui prélevé par les nations qui contrôlent les matières premières sur celles qui ne peuvent ou ne savent contrôler celles-ci.

Nous avons reçu :

N. Boukharine : *L'Economie mondiale et l'Impérialisme,* Bibliothèque marxiste, n° 4 ; 12 fr. (Editions sociales internationales.)

Parlementaires et Financiers, Répertoire des Députés et Sénateurs directeurs-administrateurs de sociétés financières, industrielles et commerciales ; 5 fr. (Editions des « Documents politiques ».)

Souscription pour la compagne de Marcel Wullens

Monatte, 20 fr. — Marcel Martinet, 20 fr. — Hairius, 10 fr. — Rosmer, 10 fr. — Godonnèche, 10 fr. — Pelletier, 5 fr. — Prudhomme, 5 fr. — Lazarevitch, 5 fr. — Maupioux, 5 fr. — Menard, 5 fr. — Chambelland, 10 fr. — Descourtieux, 5 fr. — Busseuil, 10 fr. — Barat, 10 fr. — Loriot, 20 fr. — Maure, 10 fr. — Souscription faite à la Section départementale du Syndicat national d'instituteurs, 95 fr. — Paul Briard, 20 fr. — Bottelberghe, 10 fr. — Bracops, 10 fr. — Paul George, 25 fr. — Roseline et Jean Chaneaux, 50 fr. — César Hattenberger, 20 fr. — Marie Guillot, 25 fr. — Delagarde, 10 fr. — L'Haridon, 10 fr. — E. Allot, 10 fr. — J. et J. Cornec, 20 fr.

Total : 465 francs.

ENTRE NOUS

Les souscriptions de la quinzaine

Richerand (Rhône), 30 fr. — Girodier (Alger), 5 fr. — Paul Briard (Seine-Inférieure), 10 fr. — Pillot (Seine), 10 fr. — A. Pelletier (Seine), 4 fr. — Péju (Rhône), 2 fr. — Loriot (Seine), 20 fr.

Total : 81 francs.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.



IMPRIMERIE « ARTIS »
200, Quai de Jemmapes, Paris (10e)

Histoire et Éducation Prolétarienne

Albert THIERRY

Réflexions sur l'Éducation

(Suivies des « Nouvelles de Vosves »)

Préface de Marcel Martinet
Biographie de Louis Clavel

La classe ouvrière organisée se désintéresse trop des problèmes d'ordre moral. C'est le reproche fraternel qui se dégage des premières pages de l'œuvre de Thierry. Ce syndicaliste fervent croit en la valeur morale du syndicalisme. Mieux, c'est dans le syndicalisme qu'il cherche les fondements de son système d'éducation, de sa morale.

Il bannit tout ce qui n'est qu'artifice et verbiage. C'est par la saine activité qu'il veut développer les esprits et les cœurs. C'est à la Bourse du Travail, centre de son humanité, qu'il entraîne l'instituteur, c'est sur le refus de parvenir, la fidélité à la classe qu'il établit sa morale des travailleurs.

C'est un des premiers livres d'éducation morale que l'on doit trouver dans la bibliothèque d'un militant ouvrier.

PRIX : 15 FRANCS

C. TALES

La Commune en 1871

Préface de Léon Trotsky

Cette œuvre a un double objet : d'une part, tenir lieu d'initiation à l'histoire de la Commune, en présentant les personnages, les faits, les rapports entre les faits et les doctrines, en formules claires qui précisent l'essentiel d'une période des plus riches et des plus confuses de l'histoire du prolétariat français.

D'autre part, donner au prolétariat, une vivante « leçon de choses », en mettant en relief, les faiblesses des hommes de la Commune et les insuffisances de leurs méthodes.

PRIX : 12 FRANCS

Robert LOUZON

L'Économie Capitaliste

L'économie politique est-elle une science exclusivement réservée aux bourgeois instruits défendant leur classe ? Robert Louzon ne le pense pas. Il a écrit un livre de vulgarisation dont nous ne connaissons pas l'équivalent, et son œuvre a sa place dans la collection des « Initiations ».

Ce livre a une valeur documentaire, indéniable. Des adversaires irréductibles des idées de Louzon ne pourraient le nier. Il apporte des définitions, des formules, des explications simples, sur tous les problèmes d'ordre économique.

Il a également une valeur de propagande. Il enseigne aux travailleurs le mécanisme de l'exploitation capitaliste. Il a aussi une valeur éducative.

Les militants ouvriers — fatigués du verbiage démagogique — qui le liront acquerront des qualités indispensables aux guides du prolétariat : le goût de la précision et la foi dans les sciences exactes.

PRIX : 9 FRANCS

Léon TROSTKY

LENINE

Ce n'est pas une biographie complète. C'est moins que cela. C'est mieux, dans un autre sens.

Trotsky qui est avec Lénine, le plus grand homme de la Révolution Russe, a écrit là ce que l'on pourrait appeler ses rencontres avec Lénine. Leurs rencontres ? A Londres, avant le Congrès de 1903, en Suisse, à Zimmervald, à Moscou depuis 1917. C'est donc une œuvre qui a droit à une place très importante dans l'histoire du mouvement révolutionnaire russe et de la Révolution bolchevique.

Trotsky, ce qui ne gâte rien, est un remarquable écrivain, dont l'esprit d'observation et d'analyse, et l'éloquence de lutteur, vivifient tout ce qu'il écrit.

PRIX : 12 FRANCS

En souscription :

LISSAGARAY

Histoire de la Commune de 1871

De toutes parts on se lamente sur la disparition de ce maître livre sur la Commune.

Epuisé depuis des années, nous avons décidé de le rééditer, afin de le mettre entre les mains des générations nouvelles qui l'ignorent et qui n'ont pas le droit de l'ignorer.

Il s'agit d'un volume de 600 pages, qui sera présenté avec le même soin que tous ceux qui ont déjà paru dans cette collection.

Il contiendra la matière de quatre volumes ordinaires à douze francs

Nous fixons cependant son prix de souscription à DOUZE FRANCS, jusqu'au jour de la mise en vente.

SOUSCRIVEZ DE SUITE ET FAITES SOUSCRIRE AUTOUR DE VOUS.